

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2144 - MERCREDI 22 OCTOBRE 2014

Coopération Congo-Nambie

Inauguration de l'École Inter-États de Loudima

L'institut inter-État de formation de Kitaba, à environ 18 km de Loudima, dans le département de la Bouenza, ouvre ses portes ce mercredi pour l'année scolaire 2014-2015. Fruit de la coopération entre le Congo et la Namibie, cet établissement sera inauguré par les chefs d'État du Congo et de Namibie : Denis Sassou N'Guesso et Hifikepunye Poamba qui est arrivé hier à Brazzaville.

Avec une capacité d'accueil de 640 places, l'Institut de Loudima accueillera pour cette année inaugurale quelque 200 étudiants sélectionnés dans les deux pays pour suivre une formation dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, de l'agriculture et de la maçonnerie. [Page 2](#)



Bain de foule des présidents Denis Sassou N'Guesso et Lucas Hifikepunye Poamba, le 21 octobre à l'aéroport de Maya Maya

LOANGO 2014

Joao Didimo Capingana nouveau commandant de la COMFORCE de la CÉÉAC

En marge de la manœuvre militaire, Loango 2014, qui se tient à Pointe-Noire et dans le Kouilou, le général de brigade Joao Didimo Capingana des forces armées angolaises a été nommé nouveau commandant de la force multinationale de l'Afrique centrale (COMFORCE).

Il succède au Tchadien Zakaria Gobongué et aura entre autres missions de préparer la mise en place de la brigade en attente de la force multinationale chargée de prévenir les crises et assurer la paix en Afrique centrale. Selon le président du Conseil de paix et sécurité (COPAX) de la CÉÉAC, Loango 2014 permettra de tester l'opérationnalité de la capacité de déploiement rapide en Afrique centrale. [Page 15](#)



Joao Didimo Capingana

TOTAL

Afflux d'hommages après la disparition de Christophe de Margerie

Le patron du Groupe pétrolier français Total, Christophe de Margerie, est décédé lundi dans un crash d'avion à Moscou alors qu'il tentait de rallier Paris dans un Jet privé.

L'avion dans lequel se trouvaient le président directeur général de Total avec des membres de l'équipage est entré en collision avec une déneigeuse à l'aéroport Vnoukovo de Moscou, quelques minutes après le décollage.

Christophe de Margerie est à la tête du groupe Total depuis 2007. Il a beaucoup sillonné le monde arabe et l'Afrique subsaharienne, deux régions où son groupe est fortement implanté. [Page 11](#)

MÉMORIAL SAVORGNAN DE BRAZZA

Le royaume téké disposé à apporter sa pierre à l'édifice



La reine Ngalifourou reçue au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

Reçue au Mémorial Pierre Savorgnan, la reine Ngalifourou a exprimé la volonté de la Cour royale de Mbé de travailler aux côtés des gestionnaires de ce lieu historique pour pérenniser l'œuvre de Makoko et de Savorgnan de Brazza. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Mbé, Ngabé

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Mbé, Ngabé

Le jour est proche, n'en doutons pas, où la route qui relie Brazzaville à Mbé et à Ngabé, ces deux villages emblématiques du Royaume Téké où vivent le Makoko et la Reine Ngalifourou, sera inscrite en bonne place au Patrimoine mondial de l'humanité que tient à jour l'Unesco. Prévus depuis longtemps dans la liste des grands travaux que l'État congolais conduit afin de rendre accessibles les lieux où s'écrit notre Histoire au fil des siècles, elle s'imposera bientôt comme une priorité.

Tel est résumé en quelques mots, l'espoir que la Reine Ngalifourou est venue énoncer, lundi, de façon très amicale dans le cadre majestueux du Mémorial où repose Pierre Savorgnan de Brazza.

Survenant quelques jours seulement après la visite que Speronella di Brazza et Corrado Pirzio Biroli effectuèrent à Mbé, la capitale du Royaume téké, pour s'entretenir avec le couple royal, la venue de la Reine Ngalifourou au Mémorial confirme, s'il en était besoin, que notre Histoire est bien en train de se réécrire. Non plus simplement, comme c'était le cas jusqu'à présent, par le canal des historiens ou grâce à la résurgence de documents enfouis dans les archives de différents pays, mais par la réhabilitation systématique des lieux de mémoire qui jalonnent toujours le territoire congolais.

L'axe Loango-Dolisie-Brazzaville-Mbé-Ngabé sera bientôt l'une des routes les plus prisées, parce que les plus mémorielles, de cette partie de l'Afrique. Longeant des paysages, tous plus beaux et parfois plus impressionnants les uns que les autres, cette voie rappellera que l'Histoire de notre pays commença bien avant l'ère coloniale ; elle ressuscitera la richesse, la diversité des sociétés qui donnèrent naissance à celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui et tirera entre le Passé et le Présent le lien qui nous a fait au fil des siècles ce que nous sommes devenus.

Il ne fait aucun doute que Pierre Savorgnan de Brazza, revenu parmi nous au terme d'un très long exil, inspire le vaste mouvement auquel nous assistons maintenant et qui vise à renouer les liens rompus par l'Histoire. Grâce lui soit une nouvelle fois rendue !

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le président namibien en séjour de travail au Congo

Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, le chef de l'État de la Namibie, Hifikepunye Pohamba, et son épouse sont arrivés à Brazzaville le 21 octobre pour une visite de travail. Ils ont été reçus à l'aéroport international de Maya-Maya par le couple présidentiel congolais.



Les chefs d'État et leurs épouses au salon d'honneur de l'aéroport de Maya Maya

Même si le président namibien ne s'est pas prêté aux questions des journalistes, l'on croit néanmoins savoir qu'outre l'échange qu'il a eu en tête à tête avec le président Denis Sassou N'Guesso sur des questions d'intérêt commun, les deux chefs d'État se rendront mercredi dans la localité de Kitaka, à environ 18 km du district de Loudima (département de la Bouenza), où l'Institut inter-États de formation technique et professionnelle de Loudima, fruit de la coopération congolo-namibienne doit ouvrir ses portes. La cérémonie d'inauguration sera supervisée par le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue namibien. Depuis longtemps, les préparatifs allaient bon train pour que l'Institut inter-États de formation technique et professionnelle de Loudima soit inauguré et débute avec ses

premiers cours à partir de cette année scolaire 2014-2015. Cet établissement va proposer des formations variées : métiers du bâtiment, mécanique, électricité, maçonnerie, agriculture, coiffure, couture, boulangerie... Quant à sa capacité d'accueil, elle est de 640 étudiants. Dans sa phase expérimentale, l'institut commencera avec deux cents élèves venus des deux États. L'école, à vocation internationale, s'ouvrira au fil des années à d'autres pays. L'entrée se fera par voie de concours à partir du niveau seconde.

L'Institut inter-États de Loudima est né de la volonté des présidents congolais et namibien. Il est situé sur le site de l'ancien camp de la South-West African People's Organisation et a servi, pendant la lutte de libération des peuples d'Afrique australe, de

refuge aux personnes venues de Namibie avant son indépendance. Il y a quelques années, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Hifikepunye Pohamba ont décidé de transformer ce centre en institut de formation technique et professionnelle pour les deux États, avant d'en faire un établissement à vocation internationale. La réhabilitation de ce centre, avec la construction de nouveaux bâtiments, a coûté 13,2 milliards FCFA, financés à parts égales par le Congo et la Namibie. Des contributions complémentaires de l'ordre de 1,896 milliard ont été apportées par le Congo et des crédits de 500 millions ont été ouverts dans le budget 2014. La Namibie a, de son côté, fait un apport additionnel pour les travaux de pavage du site.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Des candidats entre l'espoir et la crainte

Qui pour succéder à qui à la tête de chacun des douze départements du Congo ? Le 23 octobre prochain, les 860 conseillers éliront les présidents des conseils départementaux. L'espoir des uns de monter au perchoir se heurte à la volonté des autres d'y demeurer. Dans cette lutte qui ne dit pas son nom, l'espoir et la crainte sont communément partagés et nourris par des indépendants qui jouent aux enchères. Décryptage.

Au regard de ses scores et de son classement sur l'ensemble des départements, le PCT n'a rien à craindre, assuré de tout rafler ou d'être le distributeur des cartes. Ce qu'il ne manquera pas de faire pour consolider la majorité qu'il forme avec les autres partis alliés. Le débat doit plutôt porter sur le choix des hommes et des femmes appelés à présider aux destinées des différents conseils.

Dans le Kouilou par exemple, le PCT arrive en tête avec seize conseillers suivis du MAR qui en a douze. Ce département compte 45 conseillers au total. Le PCT peut se frotter les mains et tenir la dragée haute au MAR qui n'est pas moins tenté. Sauf de compter avec le RDPS qui peut jouer les arbitres, fort de ses huit voix, l'issue du scrutin est connue ou presque. Même tableau dans le Niari, où l'Upads est invitée à la résignation. Avec ses 14 conseillers, aucun espoir n'est permis pour le parti de Pascal Tsaty-Mabiala. Ici, le PCT a obtenu 23 conseillers. Une bonne combinaison avec les indépendants (14) peut faire ses affaires. Un jeu que l'Upads peut aussi jouer. C'est ainsi que les indépendants, facilement tractables dans un sens ou dans l'autre, nourrissent l'incertitude.

Tête de peloton dans la Lékoumou,

un indépendant peut lui aussi occuper le poste de « président du conseil départemental ». Les forces en présence doivent compter sur l'inconnu pour remporter le maximum de suffrages. À propos des résultats, les indépendants ont remporté 22 sièges, contre 10 pour le PCT alors que les autres partis restent réduits à la portion congrue.

Le vrai duel est aussi attendu dans la Bouenza entre le PCT (18) et les indépendants (22). La victoire ici sera fille de moult tractations. Rien n'est acquis d'avance.

L'éclipse du Soleil guette le Pool

Après un mandat de 5 ans, le Mcddi aura de la peine à conserver la présidence du Conseil départemental. Dans son fief, le parti de feu Bernard Kolélas a été largement devancé par le PCT : 21-12. Au nom de leur alliance, comment ces deux partis entendent-ils se distribuer les cartes ? Au PCT d'y penser. Mais, avec ce score du Mcddi, nombre d'observateurs parlent de l'éclipse du soleil dans le Pool. Au-delà de Brazzaville, dans les Plateaux, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala, le PCT n'a aucun souci à entretenir. Ses scores le placent largement en tête de ses adversaires et de ses alliés. Le cas dans la Cuvette où il a obtenu 52 conseillers sur les 57, dans la Sangha (33/45). C'est dans les Plateaux, la Cuvette-Ouest et la Likouala où les indépendants ont respectivement dix, quinze et dix-neuf conseillers. Donc, capables d'attirer l'attention sur eux lors des débats qui s'annoncent pendant les cinq prochaines années.

Mais dans la Sangha, Emmanuel Akouelakoum, président par intérim depuis le décès de Dieudonné Mengobi, attend que sonne son heure de gloire. Plutôt de régner.

Josiane Mambou Loukoula

COLLECTIVITÉS LOCALES

Moins de 85 femmes sur les 860 conseillers élus !

Le faible taux de femmes au scrutin du 28 septembre ne rassure guère sur leur représentativité dans les instances des prises de décisions au niveau des départements et des communes. Au lieu de 30%, comme il est désormais exigé, les femmes ne représentent que 7,31 %.

Dans la nouvelle loi électorale, des dispositions sont prises pour permettre la promotion de la femme dans les instances de prise de décision. Pour y arriver, les partis politiques sont appelés à montrer leur volonté de pallier ce déséquilibre et de favoriser la contribution des femmes à la gestion des affaires de la cité.

Cette volonté politique contenue dans les textes ne se traduit pas sur le terrain car force est de constater que le taux de participation des femmes candidates est encore insignifiant par rapport à celui des hommes. Combien de femmes ont même conduit les listes de leur parti ? Elles ne sont pas nombreuses. La crainte sera de les voir jouer les seconds rôles comme si cela était inscrit sur le marbre de faire d'elles des secrétaires, des comptables ou trésorrières des structures.

« Avec ce tableau, il est permis de dire que la politique au Congo reste un domaine presque exclusivement masculin. Je crains que les discriminations soient institutionnalisées ou de fait, entre hommes et femmes », a déclaré une femme non élue aux élections du 28 septembre.

Dans les sociétés traditionnelles, la domination dans l'espace politique par les hommes était de règle, même si elle n'excluait pas la présence des femmes. « Je reste dubitative sur les chances d'une femme d'être hissée à la tête d'un conseil départemental ou communal », s'est permise de dire une autre, élue dans un arron-

dissement de Brazzaville. Sur 860 élus on note près de 90 femmes élues. La présence des femmes au niveau des conseils départementaux et municipaux ne dépasse pas les 10%, soit environ 7%. Pourtant les femmes sont nombreuses lors des meetings et dans les partis où elles sont comptées d'ailleurs comme de ferventes militantes.

D'où vient cette marginalisation ?

À l'orée des élections des présidents des conseils départemen-

des fonctions importantes ? Sont-elles jugées incompétentes ? Des questions qui n'ont pas leur place au moment où tous les responsables politiques s'accordent pour dire que la femme doit jouer sa partition.

Espérons que les votes internes prévus pour le 23 octobre prochain feront sortir une femme du lot et mettre ainsi fin à ce signe indien qui poursuit la femme congolaise.

Voici ce que donne le tableau national après le scrutin du 28

La Fécodho plaide pour une meilleure représentativité des femmes

Dans une lettre ouverte datée du 20 octobre à Brazzaville et adressée au ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, la Fédération congolaise des droits de l'homme (Fécodho) a plaidé pour que les femmes occupent des places de choix au sein des conseils départementaux.

En effet, s'appuyant sur la loi n°40-2014 du 1er septembre 2014, la Fécodho a plaidé pour que 30% des postes de présidence dans les bureaux des Conseils départementaux et municipaux reviennent aux femmes. « Il est dommage de constater sur les douze bureaux des conseils départementaux sortant, aucun n'était présidé par une femme, tout comme le pays ne compte aucune femme à la tête d'une préfecture, aucune femme ministre d'État », peut-on lire dans cette lettre.

Pour la Fécodho, de telles pratiques mettent le Congo en mauvaise posture vis-à-vis des engagements internationaux auxquels il a souscrit en matière des droits de l'homme. « Ces pratiques... portent atteinte aux principes d'égalité des droits et du respect de la dignité humaine ».

taux, le débat est plus que légitime même si peu de voix s'élèvent à ce sujet. Il est vrai que des femmes sont nommées à la tête des mairies, mais aucune n'a jusque-là encore été élue, surtout en ce qui concerne les conseils départementaux. Depuis 2003 que le Congo expérimente cette politique, seuls les hommes sont aux commandes des conseils départementaux.

Alors pourquoi la femme est-elle écartée de la course quand il s'agit

septembre

Likouala : 10 femmes élues sur 57 conseillers ; Sangha : 7 sur 45 conseillers ; Cuvette Ouest : 8 sur 55 conseillers ; Cuvette : 17 sur 57 conseillers ; Plateaux : 13 sur les 61 conseillers ; Pool : 11 sur 61 conseillers ; Bouenza : 2 sur 61 conseillers ; Lékoumou : 4 sur 47 conseillers ; Niari : 5 sur 61 conseillers ; Kouilou : 8 sur 45 conseillers.

Josiane Mambou Loukoula

SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

L'offre énergétique du Congo encore insuffisante

La République du Congo a un potentiel hydroélectrique d'environ 14 000 MW. Actuellement, le gouvernement multiplie des efforts afin d'augmenter la capacité actuelle et améliorer l'offre en énergie. Pour atteindre les objectifs fixés, le Congo compte sur ses partenaires.

L'échange du 20 octobre entre le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, et l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Stephanie Sullivan, a permis de passer en revue les opportunités du Congo en matière de ressources énergétiques.

« Nous avons obligation d'augmenter la puissance électrique du Congo car, elle est de 300 mégawatts et la demande à Pointe-Noire est telle que 600 mégawatts ne seraient pas assez. Ajouté à cela Sholet avec le Cameroun, Liouesso en cours e

construction et d'autres projets. L'ensemble de ce bouquet fait que l'offre énergétique dans notre pays doit, dès à présent, être pensée, structurée et lancée pour que les efforts fournis par ailleurs au niveau de la distribution et du management puissent à terme permettre une meilleure régulation de l'électricité dans le pays », a résumé Henri Ossebi.

Abordant l'initiative récente du gouvernement américain, « Power Africa », Stephanie Sullivan a promis intéresser le gouvernement et le secteur privé américains à investir au Congo. Power Africa a pour objectif d'aider le continent africain à augmenter le taux d'accès à l'électricité et à développer les capacités de production d'énergie dans les pays africains.

En termes de perspectives, à court terme, cette opportunité pourrait permettre aux Américains de venir s'enquérir de tout le potentiel



Henri Ossebi et Stéphanie Sullivan

hydroélectrique dont dispose le Congo pour constituer un dossier technique avec le Pool énergétique d'Afrique centrale et des pays de la sous-région, membre du PEAC, éligible à l'Africa Power. « Une subs-

tance solide qui va nous permettre d'être optimiste. L'interconnexion, c'est l'avenir, car elle minimise les coûts, permet une meilleure répartition des charges et sécurise le réseau d'électricité », a expliqué

le ministre.

Le Congo a déjà épinglé le barrage de Sounda comme projet porteur. Depuis l'indépendance, ce projet n'a jamais été lancé alors qu'il pourrait fournir 1000 mégawatts de plus. S'agissant de l'hydraulique, l'ambassadeur américain a exprimé sa satisfaction sur la manière dont est réalisé le projet « Eau pour tous » par la société Asperbras.

Au rythme où ce projet avance, on peut estimer que plus 60% de la population congolaise auront accès à l'eau potable d'ici à la fin de 2015. du taux d'accès à l'eau e la population nationale. Stephanie Sullivan a encouragé le gouvernement à communiquer afin de rassurer les Congolais sur les efforts engagés. Elle a fait allusion aux des perturbations actuelles dans la fourniture d'électricité à cause de la révision technique de la deuxième turbine de la Centrale à gaz de Pointe-Noire.

Nancy France Loutoumba

CONTRÔLE DES MARCHÉS:

Un opérateur économique sommé de rendre les comptes

Le directeur des affaires financières (DAF) du ministère de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Patcheli Kouengo a été arrêté le 20 octobre à Brazzaville, pour ne pas avoir respecté le contrat signé avec l'État concernant la fourniture des manuels scolaires au ministère de l'Enseignement secondaire.



L'interrogation du Patcheli Kouengo (crédit-adiac)

Il a été convoqué par le directeur du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo afin de donner les plus amples détails sur le financement de 313 millions de francs CFA perçu par la société Kob 7.

D'après le document présenté par Jean Didier Elongo, le directeur des affaires financières est signataire du marché de la société Kob 7. Il devrait fournir à l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap) 24.185 livres. Mais l'opérateur économique n'a fourni que vingt-huit cartons de manuels scolaires, soit 308 livres. La remise de ces manuels a été faite au même moment que celle de la direction générale de l'enseignement scolaire.

Peu avant sa justification, ce DAF s'est fait représenter par un chef de service et une secrétaire de sa direction. Ces derniers ont apporté des éléments nouveaux dans leur document.

Ils ont reconnu avoir reçu 11.232 manuels fournis par la société Kob 7, sur une somme de 180 millions de francs CFA. La société envisageait ajouter les 400 livres restants dans les prochains jours.

De ces données, Jean Didier Elongo a expliqué que le coût du marché de cette société s'élève à 493 millions de francs CFA, soit au total 35.817 livres à remettre à l'État.

«Les trois années dédiées à l'éducation ont fait bénéficier au sous-secteur de l'enseignement un financement de 6 milliards de francs CFA. Bientôt la direction du contrôle des marchés publics commencera à avoir tout le répertoire des opérateurs économiques sur toute l'étendue du territoire national», a-t-il conclu.

De son côté, Patcheli Kouengo a nié avoir pris connaissance de la société Kob 7, avant d'affirmer qu'il aurait été saisi par une personne qui lui apprenait que ces coordonnées avaient été communiquées à la direction du contrôle des marchés publics.

Lydie Gisèle Oko

CHANTIER NAVAL ET DES TRANSPORTS FLUVIAUX

Les ex-travailleurs revendiquent l'apurement total de leurs droits

Après le licenciement de certains agents de l'ex Chantier naval et des transports fluviaux (CNTF), seulement une partie des employés ont pu percevoir leurs droits. Voilà qui justifie le sit-in, de ce mardi, 20 octobre au ministère de l'Économie et des finances. Une action sociale qui vise à diligenter leur situation qui ne fait que perdurer.

Pour obtenir gain de cause, les syndicats relevant de ce secteur se

le gouvernement, de payer leurs droits de licenciement. « Nous sommes là pour réclamer l'apurement de nos arriérés de salaires ainsi que les droits de licenciement. Certains agents licenciés du CNTF sont décédés sans malheureusement percevoir leurs droits. Nous demandons au ministre de l'Économie et des finances, Gilbert Ondongo, d'apurer tous nos arriérés de salaires », a déclaré le président du syndicat libre le Fluvial, Eustache Elénga.

Le CNTF, désormais la Socotraf La présence d'un armateur public

à la Société congolaise de transport fluvial (Socotraf). La dissolution de cette société a été décidée par le gouvernement. Seulement, l'amorce des premiers pas de ce nouveau né, sera conditionnée par le paiement des droits de licenciement de certains agents du CNTF. «...il faut, au préalable, payer les droits des travailleurs avant que la nouvelle société ne s'installe. On ne peut pas accepter que la Socotraf s'installe dans les locaux du CNTF tant qu'on n'a pas payé en totalité les droits de licenciement de ses travailleurs. Il faut donc régler les choses en



Les agents du CNTF devant le ministère des Finances

sont rendus au ministère en charge de la question afin de réclamer, non seulement, le paiement en intégralité des arriérés de salaires, allant de 1994 à 2010. Il s'agit aussi pour

ayant un programme de réhabilitation des unités fluviales aura été jugé nécessaire. Ainsi, depuis le 31 août 2014 le CNTF, ex-ATC (Agence trans congolaise), a cédé le témoin

amont », a conclu le président du syndicat des ressortissants des centres de formation professionnel de l'ex-ATC, Pierre Bassoukissa.

Josiane Mambou Loukoula

BARREAU DE BRAZZAVILLE

M^e Emmanuel Oko élu nouveau bâtonnier

L'avocat a été élu par ses confrères pour un mandat de deux ans. C'était à l'issue d'une assemblée générale tenue le 18 octobre dans la salle des audiences de la Cour d'appel de Brazzaville.

Me Emmanuel Oko a annoncé le 20 octobre, au cours d'un point de presse, son élection à la tête du Barreau de Brazzaville. Il succède à ce poste à l'ancien bâtonnier, Me Thomas Djolani dont le mandat de deux ans était arrivé à son terme. Le nouveau bâtonnier du Barreau de Brazzaville aura sous lui, les Cours d'appel de Brazzaville, Owando et Ouesso dans le nord du pays. Ces deux dernières ne remplissent pas encore le nombre d'avocats suffisants pour constituer des barreaux.

Exerçant la profession d'avocat depuis près de vingt-quatre ans, Me Emmanuel Oko n'est plus à présenter pour être, déjà connu du public justiciable des juridictions congolaises. En effet, chargé des cours à la faculté de Droit de l'université Marien-Ngouabi, le nouveau promu a déjà fait valoir ses



Me Emmanuel Oko/crédit photo Adiac

qualités dans des grands procès qui se sont déroulés dans le pays, parmi

lesquels: l'affaire sur les explosions meurtrières du 4-Mars 2012 à Mpila

et récemment celle opposant l'État congolais à l'ex-colonel Marcel Ntsourou, condamné à perpétuité, où il a défendu les intérêts de l'État.

Rappelant les missions du bâtonnier, Me Emmanuel Oko a indiqué que les avocats constituaient une catégorie socioprofessionnelle très importante de tous les temps, un espoir et une garantie pour les citoyens. Selon lui, le rôle que l'avocat est appelé à jouer demeure encore mal connu du public justiciable, et parfois, des pouvoirs publics. «Elu au suffrage universel, scrutin secret majoritaire à deux tours, par l'ensemble des avocats du Barreau, au regard des textes réglementant la profession d'avocat, le bâtonnier exerce une double activité: d'un côté, en direction des institutions et du public et de l'autre en direction de ses confrères », a-t-il expliqué.

Vis-à-vis des pouvoirs publics et de la société civile ou des tiers, conformément à la loi n°026 du 26 août 1992 portant organisation de la profession d'Avocat et des règlements intérieurs du Barreau de Brazzaville et de l'Ordre national, le bâtonnier a seul

qualité pour représenter le Barreau dans tous les actes de la vie civile, auprès des pouvoirs publics, des autorités ou des tiers. Il est l'organe qui exprime la volonté de l'institution Barreau, administre, gère ses intérêts généraux, défend la profession et ses confrères, souscrit tous les actes pour le compte du Barreau et de ses membres. Il est l'interlocuteur, par nature, entre la profession et ces entités, en ce sens, il s'occupe des intérêts généraux de la profession.

En direction de ses confrères, le bâtonnier assure la présidence et l'administration du Barreau, la conciliation des différends, le pouvoir juridictionnel, la discipline et la déontologie. « Les fonctions de bâtonnier sont au cœur d'un ensemble divers de relations directement liées à l'exercice de la profession d'avocats; ces multiples relations peuvent donner lieu à des difficultés qui, elles-mêmes, peuvent être évitées ou atténuées grâce au savoir être et au savoir-faire, donc à la délicatesse du bâtonnier », a conclu Me Emmanuel Oko.

Parfait Wilfried Douniama

ŒUVRES SOCIALES

Caritas-Brazzaville alloue des kits scolaires aux orphelinats

L'ONG catholique a fait, le 20 octobre à Brazzaville, pour une énième fois consécutive un don de fournitures scolaires aux orphelinats de sa circonscription. L'objectif étant de lutter contre l'analphabétisme.

Le don venant de la direction générale des impôts contribue, au côté de la Caritas diocésaine, aux œuvres scolaires et permet au grand public de découvrir les actions charitables de l'ONG catholique, sur le territoire de Brazzaville.

Destiner aux orphelinats de Brazzaville, ces kits scolaires sont constitués de cahiers, tailles crayons, crayons couleurs, stylo et boîtes de craies. Son coût financier de ce don, cinq cent mille francs CFA.

« La direction générale des impôts nous a fait un don de cinq cent mille francs CFA avec lequel nous avons acheté ces fournitures scolaires pour donner un peu à chaque orphelinat. Nous avons donc constitué des kits scolaires pour chaque classe et pour chaque orphelinat », explique Rufin Mbouala, secrétaire général de Caritas-Brazzaville.

L'œuvre vise également à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités sociales au sein de la vingtaine des

orphelinats de Brazzaville. Dans sa mission d'éveil à la solidarité, la Caritas diocésaine de Brazzaville accompagne la vingtaine d'orphelinats vers la réalisation de leurs projets.

« L'éducation fondamentale dans notre pays consiste à prendre en charge les enfants jusqu'en classe de 3^{ème} et ceci par rapport aux moyens que nous disposons », a ajouté le secrétaire général de Caritas Brazzaville.

Très souvent, pour de telles actions de bienfaisances, des louanges venant des bénéficiaires ne manquent pas.

« Merci à Caritas car, nous sommes souvent confrontés à de nombreux problèmes liés à la rentrée des classes. Ça nous va droit au cœur. Il est difficile de gérer les questions des enfants vulnérables. Que les donateurs agissent », a souhaité Adrien Missiri, responsable de l'orphelinat Cœur immaculé.

« Des kits scolaires pour l'épanouissement des enfants nous réjouit car ces enfants sont des responsables de demain. Dans les orphelinats nous recevons les enfants de différentes familles et, gérer ces enfants est une vocation pour nous. Au temps opportun, nous recevons une assistance multiforme. Merci à Caritas », a ajouté Madeleine Omiéri, responsable de l'orphelinat Marie de Magdala.

Fortuné Ibara

DISPARITION

Simon Blaise Tchicaya conduit à sa dernière demeure

L'Université Marien N'Gouabi a rendu, le 21 octobre à Brazzaville, un dernier hommage, au chef de département des Sciences et techniques de la communication (STC) Simon Blaise Tchicaya.

Cet enseignant a rendu l'âme, le 11 octobre à Brazzaville, à l'âge de 65 ans. « Qui l'aurait imaginé ! Qui l'aurait supputé ! Qui l'aurait cru ! Le 10 octobre, s'est tenu un staff au cours duquel prit part le chef de département STC qui, à l'occasion du tour de table, comme à l'accoutumée, fit le point sur la situation de son département en matière d'examen. Aucun signe, aucun indice néanmoins physique, aucune alerte ne présageait de cette fatalité », a regretté Dieudonné Tsokini, Doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Né le 4 juillet 1949 à Pointe-Noire, il arrive à Brazzaville en 1954 et fait ses études primaires à l'école Saint-Vincent de Poto-Poto. Elève studieux et travailleur, il obtient son baccalauréat et s'inscrit à la Faculté de droit. La soif de découvrir d'autres horizons le pousse à participer au test de sélection organisé par l'Office de coopération radiophonique dont le but était de former les étudiants étrangers aux métiers techniques de production et réalisation radiophonique.

Admis au test, il bénéficie d'une bourse d'études pour la France, à l'Institut universitaire de technologie (UIT) de Bordeaux III où il obtint la licence en 1977 puis la maîtrise un an plus tard en Sciences de l'information. Avidé de connaissance, et ayant trouvé sa vocation, il prend en 1978 une inscription en troisième cycle et soutient sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Nanti de tous ces parchemins, il décide de rentrer servir le pays. Il est recruté comme enseignant à l'université Marien N'Gouabi, au

département des STC.

A ses débuts professionnels, il a bénéficié des prestations à la Radiotélévision gabonaise. A radio-Congo, il a animé pendant un an, une émission culturelle, « Polyface ». Maître-assistant, il a assumé de 1995 à 1998 les fonctions de chef de département. Il est de nouveau élu chef de département de 2011 jusqu'à son décès. Adhèrent au syndicat des enseignants du supérieur, il a occupé au bureau exécutif de 2008 jusqu'au dernier congrès de mars 2014 les fonctions de secrétaire chargé de la communication. Le corps enseignant était là pour honorer la mémoire de l'illustre disparu. Après un hommage, preuve de reconnaissance de ses collègues, amis et connaissances de l'université Marien N'Gouabi, suivi d'une messe en la basilique Sainte Anne, Simon Blaise Tchicaya, « Tchic » a été conduit à sa dernière demeure, au cimetière du centre-ville.

Témoignages

Pour ses collègues, le vide sera difficile à combler. « Le souvenir que nous gardons de ce collègue c'est que tchic comme nous aimions l'appelé affectueusement était un homme humble et discret. Il cherchait toujours le compromis plutôt que la confrontation. La synthèse était une vertu qu'il incarnait avec subtilité et qui fai-

sait de lui un homme d'une hauteur certaine, magnanime, toujours de bonne humeur, blagueur à souhait », a témoigné l'un de ses collègues.

La patience, l'écoute et la pédagogie sont les mots qui le caractérisent l'homme. « J'ai perdu un frère, un ami, un collègue, un partenaire. Vous comprenez que je reste seul dans la multitude. C'est le destin. C'était un homme toujours tolérant et conciliant. Depuis le lycée, je ne l'ai jamais vu se fâcher. Nos caractères se sont complétés. Je me retrouve face à moi-même dans la solitude », a regretté Guy Noël Sam'Ovhey Panquima.

Dans sa carrière professionnelle, il a formé trente générations d'étudiants, qui n'ont pas manqué de manifester leur regret, en ce dernier jour d'adieu. « On peut utiliser tous les verbes du monde mais monsieur Tchicaya ne reviendra plus. Des souvenirs sont multiples. Ce fut un bon enseignant. Aujourd'hui si je suis professionnel c'est grâce au savoir qu'il nous a inculqués. Monsieur Tchicaya était pour nous un modèle. Nous avons beaucoup appris de lui, partant, de la déontologie de la communication, l'éthique du journaliste, et la pratique radiophonique », s'est exprimé un ancien étudiant.

Josiane Mambou Loukoul



Les étudiants font les adieux à Simon Blaise Tchicaya

Mgr Ernest Kombo, une figure du Congo contemporain

Il y a six ans, disparaissait l'évêque-jésuite d'Owando, une bourrasque qui ne laissait pas indifférent

On a l'impression, en effet, que c'était hier. Et pourtant ce sont bien six ans bien sonnés qui sont passés depuis ce 22 octobre 2008 et cette nouvelle venue de l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, en France, où Mgr Ernest Kombo a rendu son dernier soupir suscitant une émotion quasi-générale.

Pendant plus d'un an, loin de chez lui, l'évêque d'Owando (qui fut aussi le premier évêque de N'kayi à la création de ce diocèse, en décembre 1983 et, cumulativement, pendant un temps, administrateur apostolique de Pointe-Noire) luttait contre le mal qui devait l'emporter. Quelques mois avant l'issue fatale, le prélat était retourné pour quelques instants au Congo pour des affaires pressantes dans son diocèse. Son état alors donnait peu à espérer de la lourde médication à laquelle il était soumis.

L'héritage de Mgr Kombo aujourd'hui restera dans l'obsession qui le hantait d'ouvrir les fronts de dialogue, partout. Y compris en jouant des coudes et en bousculant les quant-à-soi. Cela ne lui valut pas que des félicitations, mais il donna à comprendre à la classe politique que l'art de gouverner est aussi dans la volonté de faire bouger les lignes. Et d'assumer critiques et sarcasmes car parties intégrantes de l'action publique, 3 millions de Congolais ne pouvant s'unir autour de l'essentiel sans une voix discordante.

Lucien Mpama



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

EXPROPRIATION À TALANGAI

641 propriétaires de parcelles dédommagés

Environ 641 acquéreurs, ainsi que les propriétaires des domaines concernés par l'opération d'expropriation pour cause d'utilité publique, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai perçoivent depuis quelques jours leurs indemnités.



Des engins à pied d'oeuvre

Cette récompense intervient après plusieurs mois de discordances entre le ministère de tutelle et les acquéreurs. Une situation qui a laissée les populations perplexes. Les noms des intéressés sont affichés dans des cabinets d'huissiers travaillant pour le compte de la Délégation générale aux grands travaux et à la Direction générale du cadastre. Ces acquéreurs sont répartis en trois catégories: ceux de PK7 à Kintélé (132 personnes), de la ceinture maraichère de Talangai (420 personnes), ainsi que ceux du chantier de l'échangeur (99 personnes). Ce programme d'indemnisation a permis de préparer psychologiquement, les populations concernées en vue de la démolition future de certaines habita-

tions, notamment celles situées le long de la rive droite du fleuve Congo, sans oublier celles du périmètre réservé à l'érection de l'échangeur, précisément dans les rues Epena, Souanké, Berte et Nkeni où les Grands travaux, dans son plan d'exécution, prévoit l'élargissement de certaines avenues et d'autres voies existantes de 5 à 10 m.

En ce qui concerne la grille de dédommagement, elle a été évaluée en fonction du prix du mètre carré, en tenant compte de la valeur actuelle de la zone. Pour le secteur de PK7, un mètre carré est fixé à 10.000 FCFA et celui de l'échangeur à 40.000 FCFA.

« Indemniser c'est bien, mais offrir des espaces déjà aménagés afin de per-

mettre aux déguerpis de rapidement s'installer, c'est encore mieux. Ceci pour éviter de voir les populations déguerpies se reloger dans d'autres zones non habitables et favoriser la naissance de nouveaux quartiers de façon spontanée. Mais, ce qui est appréciable c'est qu'à la fin de tous les travaux, notre zone aura une belle image parce qu'il y aura un échangeur, un grand pont et un gymnase », a déclaré un habitant de la rue Epena, Gilbert Mapela qui a déploré que les fonds alloués pour leurs indemnités étaient insuffisants pour certaines personnes qui ont perdu leurs parcelles entières.

Rock Gassakys

ÉDUCATION

De nouveaux programmes pour l'enseignement technique et professionnel

Les participants à l'atelier de validation des référentiels et curricula de l'enseignement technique et professionnel, réunis à Brazzaville du 14 au 17 octobre ont examiné et approuvé avec quelques amendements un échantillon de 45 des 120 programmes de formation élaborés selon l'approche par compétences dans onze secteurs.

En effet, cet échantillon a porté, entre autres, sur le commerce; les carrières administrative, financière et juridique; la santé; les métiers de l'agriculture; les beaux-arts; les métiers d'instituteurs et d'industriels. Les métiers relatifs à l'économie sociale et familiale, les sciences et techniques de l'information et de la communication ont été aussi concernés. En vue de parfaire la présentation de l'architecture des modules de formation, l'atelier a recommandé la précision des notions à faire acquérir et non les disciplines génériques; l'articulation des contenus de formation autour des compétences et non autour des disciplines. Les participants ont aussi suggéré de faire correspondre les modules de compétences et veiller à ce que chaque élément de compétences soit une unité d'apprentissage.

Présidant la cérémonie de clôture, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation et de l'Emploi, a rappelé que les nouveaux programmes ont pour objectif d'établir un lien fertilisant avec le monde du travail afin que les produits générés dans l'école répondent véritablement aux besoins de l'économie et de la société. « Ainsi serait obtenue et entretenue une meilleure adéquation entre les

contenus des formations dispensées et les exigences évolutives du monde du travail. De ce fait, l'accès des Congolais aux emplois serait facilité et l'investissement public dans ce sous-secteur de l'éducation nationale rentabilisé », a indiqué Serge Blaise Zoniaba. Se réjouissant de la validation des référentiels des formations au sein de son sous-secteur, il a annoncé quelques étapes qui s'en suivront. Il s'agira de finaliser l'élaboration des guides pédagogiques et d'engager la procédure des guides d'équipements qui constituent les bréviaires de l'enseignant. C'est ainsi que le ministre a invité la commission d'organisation de la réforme des programmes à préparer la session de formation des formateurs au maniement des nouveaux programmes, à l'élaboration des fiches de séquence et à l'exécution des séquences d'apprentissage. Comparant l'ancien au nouveau programme, Frédéric Ollouoni qui évolue à la coordination de l'Unité d'ingénierie de la formation professionnelle pense qu'il y a une différence entre les deux. « L'ancien programme définissait un certain nombre de chapitres, mais ici nous parlons en termes de compétences, c'est-à-dire l'ensemble des savoir-

faire, des aptitudes que l'enfant de demain qui sortira de nos écoles aura donc à développer. Les compétences théoriques et la pratique se feront à l'usine, à l'hôpital, dans l'administration pour l'ENMA. L'enfant qui sortira de l'école technique aura en charge sa pratique et sa théorie », a-t-il expliqué.

Deux établissements retenus pour la phase expérimentale

Selon lui, l'ancien programme avait en son sein des contenus notionnels qui permettaient à l'enfant d'évoluer certes, mais lui donnait plus de théorie que de pratique. L'enseignement technique, sera ainsi scindé en enseignement professionnel et l'enseignement technologique. « Le professionnel sera donc orienté vers les métiers, cela voudrait dire que celui qui sort de l'enseignement professionnel, qui a un bac professionnel, ira droit au travail, mais celui qui passe par la voie technologique, aura un bac technologique qui était hier technique. Il aura à embrasser la carrière supérieure, c'est-à-dire qu'il est destiné à aller faire ses études supérieures à l'université », a-t-il poursuivi.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE



Donat Ellion Anicet agent des Dépêches de Brazzaville Les familles Koueki, Malonga, Missié, Loundou, Mouyaya, Gamassa, Leouobo, Kouhala, Teckessé, Tsamba, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur oncle, père, frère, grand-père Koueki Marcel, survenu le 16 octobre 2014 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 42 rue Nkoua Édouard (arrêt soudure) la Base Brazzaville. La date de l'enterrement sera fixée ultérieurement.

M. Nkoumbou Joseph agent de PROSEC et vendeur des Dépêches de Brazzaville, Lydia, Alain, Rebecca et Nelson Nkoumbou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, neveu, papa, M. Nkoumbou « Le prince Clotaire », survenu le 14 octobre 2014 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au rue Bitala Météo derrière le CEG Angola libre (Makélékélé). L'inhumation est prévue pour ce mercredi 22 octobre 2014.



IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher. 07 mai 1957 - 22 octobre 2013 Voici un au jour pour jour que véronique Kinouani Mahoukou nous a quitté. Que tous ceux qui l'ont connu notamment les mutuelles des femmes précieuses, le Ceg de l'amitié à Bacongo, les amis et les autres d'avoir une pensée pieuse pour elle. Ton époux, tes enfants, ta famille n'oublieront jamais. Que ton âme repose en paix. Une messe sera dite ce 22 octobre 2014 en l'église Saint François à six (6) heures 00.

Le temps qui passe n'efface pas les souvenirs. 22 octobre 2009 - 22 octobre 2014, voici cinq (5) ans qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui, sa fille Loukombo Antoinette, épouse modèle, charitable, sociable, encrée dans la spiritualité. En ce jour mémorable, les familles Kikouimba et Kidamba, les enfants Loukombo et petits fils, prient tous ceux qu'elle a porté tendrement dans son cœur, ceux qui l'ont connue et aimée, à avoir une pensée pieuse pour son âme.

À cet effet, une série de messes seront dites pour le repos de son âme :

À Brazzaville : à la cathédrale Sacré cœur, en la paroisse Jésus ressuscité et de la divine miséricorde.

À Pointe-Noire : en la paroisse Notre Dame de la l'Assomption ; en la cathédrale Saint Pierre apôtre ; en la paroisse Saint Jean Bosco.



SANGHA

Des populations n'ont pas accès aux services sociaux de base

La bonne mine du département de la Sangha et de son Chef-lieu, Ouesso, masque cependant des chiffres inquiétants de pauvreté. Ceci, malgré son développement économique qu'imposent sa position géographique et la présence des entreprises forestières. La Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté 2014 (JIEP), célébrée au Congo, a révélé de sévères dysfonctionnements à Ouesso.

Trois secteurs ont été épinglés au cours d'un échange organisé pour la circonstance pour définir l'état de pauvreté dans ce département frontalier du Cameroun, du Gabon et de la République centrafricaine. Réfléchir sur les solutions aux problèmes que vivent les personnes pauvres au quotidien, tel était le but de la conférence tenue au siège de la préfecture, en présence de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et du représentant du PNUD au Congo.

« La pauvreté est la quasi possibilité d'un individu, d'une communauté de se satisfaire des besoins fondamentaux », a expliqué, d'entrée de jeu, Raphael Lebikou, directeur départemental du Plan de la Sangha. « La pauvreté ne regarde

sine les 58,8% alors qu'au niveau national ce taux se situe à 46,5%. Dans le secteur de l'éducation, le taux d'alphabétisation est de 66,9% contre 91% au niveau national. L'accès à l'école primaire est difficile. C'est ce qui explique, souligne-t-on, le faible taux de scolarisation qui se situe à 82,3% alors qu'au niveau national il est de 98%. Au regard de ce tableau, on comprend que plus de 20% d'enfants ne sont pas scolarisés dans le département de la Sangha, même si le taux net d'accès au secondaire est de 35,6%. Même à ce taux, il est encore plus faible.

Si le secteur de l'éducation n'augure pas de perspectives alléchantes, la santé n'est pas dans une situation satisfaisante. Plus de la moitié de la population de la Sangha éprouve des difficultés énormes pour accéder aux soins de santé. Soit 47,7%. La mauvaise gouvernance des programmes, l'insuffisance quantitative et qualitative des structures sanitaires et éducatives sont pointés comme causes.

Comment renverser la situation ?

Les conférenciers ont évoqué le Plan national de développement (PND) 2012-2016 avec un accent particulier sur le renforcement du processus de décentralisation. Il s'agit par exemple de renouveler les conseils départementaux et municipaux. « Sur ce



Une vue de la commune urbaine de Ouesso

« La pauvreté ne regarde pas seulement l'aspect argent. La référence au bien matériel et à l'accès difficile aux biens sociaux de base revêt le caractère multidimensionnel de la pauvreté ».

pas seulement l'aspect argent. La référence au bien matériel et à l'accès difficile aux biens sociaux de base revêt le caractère multidimensionnel de la pauvreté », a-t-il expliqué avant de dresser un tableau sombre du département.

Se basant sur l'enseignement, la santé et sur l'accès aux services tels l'électricité et l'eau, il ressort que le taux de pauvreté dans la Sangha avoi-

dernier point, une équipe d'experts nationaux sera mise en place d'ici à la fin de l'année pour accompagner les collectivités locales à se doter de plans de développement et des cadres de dépenses pluriannuelles qui s'arment au PND et qui tiennent compte des spécificités locales », a dévoilé au nom du ministre d'État, Catherine Embondza Lipiti.

La célébration à Ouesso de la JIEP 2014 sur le thème « Ne laisser personne de côté : réfléchir, décider et agir ensemble contre la misère », coïncide avec les préparatifs du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale couplé à l'édition 2015 du programme de municipalisation accélérée de la Sangha. Dans ce cadre, le département devrait bénéficier d'infrastructures importantes pour corriger ces maux.

« La journée offre donc l'opportunité de réfléchir sur les sources de croissance inclusive d'une part et, de faire le plaidoyer pour accélérer l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement au niveau national, d'autre part », relève le discours de circonstance du ministre d'État, de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

Pour le représentant résident du PNUD au Congo, dont l'institution participe depuis 11 ans à l'organisation de la Journée avec le gouvernement du Congo, il s'agit de combattre « ce fléau et construire un monde sans laissés-pour-compte ». Repre-

nant la déclaration du Secrétaire général de l'ONU, il a glissé quelques chiffres soulignant que « dans les régions en développement, 1,22 milliard d'êtres humains vivent avec moins de 1,25 dollar par jour; soit moins de 500 FCFA par jour; et 2,4 milliards avec moins de 2 dollars par jour ».

Des chiffres alarmants que le gouvernement du Congo souhaite améliorer en renforçant et en améliorant la qualité de l'investissement dans le domaine de la santé, de l'eau, de l'énergie, de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Pour le directeur général du Plan et du

l'eau reste encore rare dans plusieurs villes du pays, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 58,1% en 2005 à 76,4% en 2011, souligne le ministre de l'économie et des finances. Quoiqu'alléchantes, ces performances sont en-deçà des résultats attendus en termes de réduction de la pauvreté qui touche encore près de 1900.000 de Congolais. Les tendances observées dans la mise en œuvre des OMD révèlent la persistance des inégalités entre le milieu urbain et le milieu rural, souligne la même source. L'enquête congolaise auprès des ménages 2011, précise

Environ 2 millions de Congolais sont pauvres malgré une croissance séduisante

développement, Jean Christophe Okandza, « Le premier livre est le Document de Stratégie pour l'Emploi, la Croissance et la Réduction de la pauvreté. Celui-ci présente, une synthèse intégrée des politiques et stratégies sectorielles à moyen terme, que le Congo entend mettre en œuvre pour concrétiser la vision du Président explicitée dans le Chemin d'Avenir »

Environ 2 millions de Congolais sont pauvres malgré une croissance séduisante

Selon des chiffres institutionnels, la croissance économique de 3,6% en 2004 a progressé de 5,6 en moyenne annuelle de 2005 à 2013. À en croire le ministère de l'Économie et des finances, en 2014, les prévisions de croissance du PIB s'établiraient à 7,1% dont 8% dans le secteur hors pétrole selon les indices commun avec le Fonds monétaire internationale. Dans cette embellie, on note des avancées importantes dans la gouvernance selon des chiffres concordants. L'incidence de la pauvreté est tombée à 46,5% contre 50,7% en 2005, le taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans a atteint 88,4% en 2011 contre 80,4% en 2005. Dans le secteur de la santé, le taux de mortalité maternelle a été réduit à 426 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2011 contre 781 en 2005. Quoique

par ailleurs qu'environ 76% des personnes en milieu rural vivent encore sous le seuil de la pauvreté. À peine 16,9% ont accès à l'eau potable, 6,8% à l'électricité et moins de 1% des personnes vivant en milieu rural a accès à un système d'assainissement sain. En 2015, annonce le ministre d'État, ministre de l'Économie et des finances, la politique du gouvernement sera focalisée conformément au PND 2012-2016. Dans le même élan, il se poursuivra la construction des hôpitaux généraux, le projet « Eau pour tous », l'accélération du programme de diversification de l'économie, la construction des routes d'intérêts communautaire et le développement de l'arrière-pays...

La célébration de la JIEP 2014 à Ouesso a donné lieu à plusieurs activités, dont un concours de dictée organisé par le PNUD. Le challenge a mis aux prises des élèves du primaire, du secondaire et du lycée, à l'école Michel Guembela. Les gagnants ont bénéficié de kits scolaires. L'objectif, a souligné Jean Christophe Okandza, est de lutter contre l'analphabétisme qui est aussi source de pauvreté. Un match amical a également opposé Cara de Ouesso contre Jeunesse Sportif de Mbama. La deuxième équipe a remporté le trophée remis par le préfet de la Sangha.

Quentin Loubou



Le marché d'Hydro Congo à Ouesso, au bord de la rivière Sangha



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

All-Concept



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS
À PARTIR DE
540 000 FCFA TTC A/R

BORDEAUX
À PARTIR DE
586 300 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs au départ de Brazzaville, aller/retour, disponibles jusqu'au 15/11/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 07/10/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 30/11/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

ITALIE

La loi sur l'obtention de la nationalité bientôt assouplie

À travers cette innovation, le premier ministre italien, Matteo Renzi vise à assouplir la loi sur la nationalité pour insuffler plus de justice dans le processus d'intégration.

Le débat est ancien : la classe politique italienne reste toujours divisée sur le choix à opérer en matière d'attribution de la nationalité.

Loi du sang ou loi du sol ? Les deux critères sont en effet argumentés de façon différente. En règle générale, la gauche a toujours soutenu qu'il n'y a aucune raison de transformer en parcours du combattant le processus de naturalisation pour les enfants nés en Italie de parents étrangers. C'est la loi du sol « ius soli » pour laquelle l'ancienne ministre de l'Intégration, l'Italo-congolaise, Cécile Kyenge Kashetu, s'était battue en vain.

On croyait la question irrémédiablement enterrée lorsque, en février dernier, l'actuel premier ministre Matteo Renzi, de gauche pourtant, n'a repris dans son gouvernement ni Cécile Kyenge, ni même l'intitulé novateur de son portefeuille de l'Intégration.

Mais dimanche soir, il en a surpris plus d'un lorsqu'il a annoncé à la télévision (sur une chaîne privée appartenant à Silvio Berlusconi, de droite) qu'il allait bientôt proposer une législation abrogeant la loi du sang « sanguinis » (être de père et de mère italiens) sur laquelle se fonde jusqu'ici l'attribution de la nationalité en Italie.

Cela se traduirait par le fait que tout enfant né en Italie deviendrait italien s'il y a fait au moins l'école primaire. On estime à 4 millions le nombre d'enfants dans cette situation.

Et, pour encourager la natalité, M. Matteo Renzi a annoncé l'octroi de 80 euros, soit 52.400 F CFA mensuels pendant trois ans à toute femme donnant naissance à un enfant, si le foyer gagne moins de 90.000 euros (près de 59 millions de FCFA) par an. Le premier ministre semble donc reprendre à son compte le combat de Cécile Kyenge Kashetu élue entre-temps eurodéputée.

Lucien Mpama

Réseau d'Agences Allianz :

BRAZZAVILLE

Agent Général DIOKSON
1416, Avenue Loutassi - Plateau des 15 ans
Brazzaville - République du Congo
Tél. : +242 06 404 99 30 (Standard)
Email : g.diokouandi-allianz@diokson.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54
+242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

POINTE-NOIRE

Agent Général MANTOT - SCAR
29, Av. de Mangoungou
B.P. 4805 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 622 78 69
Email : mantoteric@yahoo.fr

Agent Général LG Conseils
111, Av. Moe Vangoula
B.P. 207 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 818 20 60
Email : service.production-allianz@lgc-cg.com

Allianz Congo Assurances
Siège social : Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

www.allianz-africa.com

SA au capital de 1.000.000.000 FCFA entièrement libéré
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte uniforme OHADA
RCCM : CG/PNR/12B387 / NIU : M2012110000051083



Allianz

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre 200 000 et 2 000 000 F Cfa, au taux préférentiel de 11% remboursables sur 10 Mois et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

***Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.**

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFIBank

Service Ecoute Client

Tél. : +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

BANGUI

Les activités ont repris dans les quartiers nord

Les conducteurs des taxis et bus ont repris les activités sur les avenues des Martyrs et de l'Indépendance. Ces axes ont été bloqués pendant presque dix jours par des Anti-Balaka, empêchant toute circulation.

Les voies sont enfin libérées. Des véhicules des particuliers et de transport en commun ont repris les activités après plusieurs jours de suspension. Nombreux passagers attendent avec impatience l'arrivée des taxis et des bus à la tête de stationnement, au niveau du marché-Combattant dans le 8^e arrondissement. Gaston Zembé, conducteur de taxi-moto se dit soulagé parce qu'il a repris ses activités. « Ces derniers temps, nous avons souffert des tracasseries des Anti-Balaka. Leurs comportements ne sont pas patriotiques et ils abusent de leurs autorités sur tout conducteur de véhicule », a-t-il expliqué. Il a par ailleurs fait savoir qu'il y a eu des difficultés de prise en charge de sa famille, car toutes les banques

étaient fermées suite aux dernières violences. « Tous mes revenus sont épuisés. La crise a joué négativement sur mon épargne. Ma famille a souffert de faim », a déploré Gaston Zembé. Selon un autre conducteur, la reprise est effective, mais l'inquiétude des chauffeurs et la clientèle demeurent, parce que le désarmement des groupes armés ne s'est pas encore fait. « Des personnes continuent de se déplacer avec des armes en main. Nous ne pouvons pas travailler la nuit », a fait observer la source. « Les forces internationales sillonnent les grands artères, le jour et la nuit. Mais dans les quartiers, les Anti-Balaka continuent de commettre des exactions. Notre souhait est que le calme revienne vite et définitivement », a dit ce conducteur de taxi. Les récents événements survenus à Bangui ont perturbé les activités. Des véhicules des humanitaires n'ont pu rejoindre les sites des déplacés afin de leur venir en aide. Des taxis et bus étaient contraints à ne pas emprunter les routes qui mènent vers les quartiers nord.

NZACKO

Le corps sans vie d'un nourrisson retrouvé dans une fosse

Le cadavre d'un bébé d'environ huit mois, a été découvert dans une fosse. L'identité du corps sans vie n'a pas été déterminée. Aucune femme n'a réclamé jusqu'à présent la disparition de son bébé. Les autorités de la ville ont promis ouvrir une enquête, afin de mettre la main sur les présumés coupables.

La victime est un bébé d'environ huit mois du sexe masculin. Le corps de cet enfant a été retrouvé par les habitants dans une fosse. Pour la population environnante, il s'agit d'un cas d'infanticide. « C'est très irresponsable de la part des parents qui ont commis cet acte. Pour nous, les parents de cet enfant voulaient juste se débarrasser de lui », a expliqué un villageois. Face à cette situation, les autorités locales de cette ville ont décidé d'ouvrir une enquête, afin de mettre la main sur l'auteur du crime. Aucune force de l'ordre n'est déployée dans cette localité. La population demande au gouvernement d'envoyer une équipe de la gendarmerie et de la police dans cette zone, pour assurer leur sécurité.

MBRÈS

Une attaque des ex-Séléka fait 3 morts et des blessés

Le village Bolokpaka situé à 20 kilomètres de la ville de Mbrès sur l'axe Bambari (centre), a été le théâtre dimanche 19 octobre, d'une attaque attribuée aux ex-Séléka qui sont basés à 18 kilomètres de cette localité. Selon le témoignage des habitants, il aurait eu trois morts et plusieurs blessés.

D'après les témoins des faits, la manifestation des miliciens Anti-Balaka serait à l'origine de cette attaque. « Les Anti-Balaka étaient en veillée funèbre dans le village Bolokpaka. Pour manifester leur joie, ils ont commencé à tirer en l'air. À leur tour, les ex-Séléka qui étaient basés à deux kilomètres pensaient à une

attaque contre leur position. C'est ainsi qu'ils ont fait irruption dans le village et ont tué trois personnes », ont-ils témoigné. D'après les mêmes sources, les ex-Séléka ont tiré à balle réelle sur la population qui était à la place mortuaire. « Les Anti-Balaka ont aussi riposté et ils les ont chassés dans le village. Les Anti-Balaka ont tué trois éléments du côté de la Séléka, d'autres ont réussi à s'échapper », a-t-il dit. Joseph Zoundeko, chef d'état-major de l'ex Séléka basé à Bambari, affirme ne pas être informé. Toutefois, il a promis donner des explications après les investigations. Le village est calme et la population vague librement à ses activités.

Les déplacés du site de l'église des frères des Castors déplorent le comportement des Anti-Balaka

Des déplacés de l'église des frères du Camp des Castors, se disent « agacés » par le comportement des Anti-Balaka. Ces derniers ont transformé le site en un lieu de refuge. Des témoins signalent des cas d'agression sur le site.

D'après le témoignage des déplacés, les Anti-Balaka viennent se cacher dans le site. Lorsqu'ils commettent des forfaits, les déplacés qui se trouvent sur place ne peuvent pas les dénoncer par peur de leurs représailles. « Ma femme a accouché à l'hôpital des Castors. J'étais parti à la maison pour prendre les habits du bébé et c'est ainsi qu'un groupe d'Anti-Balaka m'a suivi. Ils étaient armés des machettes. Ils m'ont encerclé et ont pris la layette, mon téléphone et une somme de 12.000 CFA que

j'avais prévue pour payer les frais de l'hôpital », a témoigné une victime. Le témoignage d'un autre déplacé explique les exaspérations de ces civils. « Nous ne comprenons plus rien. Aujourd'hui, le site des déplacés de l'église des frères du Camp des Castors est devenu un lieu d'agression et de refuge pour les Anti-Balaka. Nous ne pouvons rien faire pour les dénoncer. Car, ils n'hésitent pas à faire usage des armes qu'ils détiennent. Ils vendent même des produits stupéfiants et les consomment en public dans le site », a-t-il relaté. Le pasteur David Bédjima, responsable du site de l'église des frères du Camp des Castors, confirme les exactions perpétrées contre les civils qui sont dans les quartiers du 3^e arrondissement de Bangui et dans le site des déplacés. « Nous sommes encerclés en ce moment par des Anti-Balaka.

Dans l'église même, ils rentrent avec des armes pour agresser les déplacés qui sont déjà abattus moralement. Jour comme nuit, ils tirent un peu partout. À l'heure où je vous parle, nous sommes tous à l'intérieur de l'église avec les enfants. Ce n'est pas du tout normal. Les responsables de ce groupe ont l'obligation de les arrêter dans leurs actes et de veiller sur eux pour le bien de tous », a expliqué David Bédjima, responsable dudit site. Ces violences ont repris depuis le 6 octobre, dans les quartiers Castors, Yakité, Sara, Gbakoudja et une partie de Sica III. « Les habitants des quartiers devraient rentrer chez eux à 15 heures ou au plus tard à 16 heures. Au-delà de ces heures, les hommes en armes n'hésitent pas à les agresser », a témoigné un habitant du Camp des Castors.

L'explosion d'une grenade fait deux blessés au marché Guitangola

Une grenade a explosé lundi 20 octobre au marché de Guitangola, situé dans la commune de Bimbo 3 à la sortie sud de Bangui, faisant deux blessés. Selon les témoins des faits, les Anti-Balaka du secteur seraient à l'origine de l'incident.

L'explosion s'est produite vers 6 heures du matin en face du centre de santé de Guitangola. Selon un témoin, la grenade a été lancée dimanche soir par un groupe des Anti-Balaka qui se sont disputés à cause

d'un mauvais partage de ration. « Pendant la dispute l'un des Anti-Balaka avait lancé la grenade qui est tombée dans une fosse. Les gens, en fuyant n'avaient pas fait attention. C'est ce matin que la grenade a explosé. Un véhicule de passage a reçu un coup, un enfant est légèrement blessé plus un autre passant », a relaté le témoin. Une source du centre de santé de Guitangola, a indiqué que les victimes ont été conduites à l'hôpital pour des soins. « Les forces internationales sont visibles

dans le secteur mais les patrouilles ne touchent pas le fond des quartiers. Nous sommes en insécurité car, un Anti-Balaka peut larguer une grenade là où il veut », a regretté cet habitant. Déjà le 19 septembre, un cas similaire s'est produit, occasionnant de pertes en vies humaines. Le chef du quartier Guitangola, Leo-Paul Layemi, a déploré cet incident qui avait aussi touché le centre de santé et plaide pour l'installation d'une base des forces internationales au niveau du marché Guitangola.

Afflux des déplacés sur les sites après les récents événements

Les déplacés des différents sites de la ville de Bangui, ont déploré leurs conditions de vie suite à un afflux dû à la dernière crise. La plupart de ces personnes vulnérables réclament du gouvernement le désarmement des groupes armés afin de leur permettre de regagner leur domicile.

Le constat révèle que le nombre des déplacés a sensiblement augmenté, suite à la crise de la semaine dernière. Sur le site de l'aéroport par exemple, l'effectif de ces personnes vulnérables s'élève à environ 25.000 au lieu de 18.500 dans les précédents jours. Jean-Claude Gnési-béré, coordonnateur des déplacés du site

de M'Poko, a relevé que l'afflux des personnes a encore rendu la vie difficile. « Nous avons des difficultés de nous approvisionner en vivres, parce qu'il n'y a pas eu de distribution de vivre et de non vivre depuis le mois d'avril. Avec les autres qui sont encore revenus, dix personnes partagent un repas destiné à cinq personnes », a-t-il expliqué. Sur le site de l'église catholique de Saint-Sauveur, cet afflux a été également signalé. « L'effectif des déplacés a augmenté suite à la dernière crise. Après le calme précaire, certains sont repartis chez eux, mais d'autres reviennent et ce mouvement rend difficile l'enregistrement », a précisé Davy Dimabou, agent recenseur sur le site de

Saint-Sauveur. Dans le 3^e arrondissement, le Pasteur David Bédjima, responsable du site de l'Église des Frères du camp des Castors affirme avoir des difficultés de recenser les déplacés. Selon lui, les déplacés sont en constant mouvement. Il a par ailleurs relevé que les conditions de vie de ces personnes sont déplorables. Le Pasteur David Bédjima a aussi déclaré que nombreux sont ceux qui ont perdu leurs biens pendant ces récents événements. Plusieurs personnes qui sont encore sur les sites des déplacés réclament du gouvernement le désarmement des groupes armés, afin de faciliter leur retour. Le manque des vivres, le difficile accès aux premiers soins sont des maux dont souffrent ces personnes déplacées.

DÉKOA

Des ex-Séléka ont quitté la ville après leur attaque de la semaine dernière

La ville de Dékoa est calme suite aux derniers combats, qui les ont opposés les ex-seleka à la Sangaris. En quittant cette localité à destination des villes du nord, ces ex-Séléka auraient incendié des maisons et commis d'autres exactions.

D'après une source humanitaire, la base de ces hommes armés à Dékoa a été pillée par certains habitants. La communauté musulmane fuyant les représailles, s'est réfugiée auprès des éléments de la Minusca

et attend une occasion pour quitter la ville. Difficile de joindre la ville de Dékoa car la liaison téléphonique a été interrompue. Le 10 octobre dernier, le site des déplacés de l'église catholique a été victime d'une attaque des éléments de l'ex-Séléka. D'après une source religieuse, neuf personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Les éléments de la Sangaris et ceux de la Minusca ont riposté et ont pris le contrôle du site. « Sur place, les soldats français ont fait face à un groupe armé qui, après sommations, n'a pas obtempéré à l'ap-

plication des mesures de confiance. Les militaires français ont alors été violemment pris à partie par ces individus armés, la force Sangaris a riposté, a neutralisé huit individus et blessé deux autres. La situation est stabilisée mais reste fragile. Sangaris est toujours déployée dans la ville, maintenant en contact avec les autorités et la population locales », a relevé la Sangaris dans un communiqué de presse publié le 10 octobre.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

Décès de Christophe de Margerie, patron de Total

Christophe de Margerie, PDG du groupe pétrolier français Total, âgé de 63 ans, est décédé dans la nuit de lundi à mardi dans le crash de son avion privé. L'avion est entré en collision avec une déneigeuse peu après 22 heures heure de Paris à l'aéroport Vnoukovo de Moscou, causant la mort de tous les occupants de l'aéronef.



Le président de la République française François Hollande et son premier ministre Manuel Valls, ont réagi au décès de ce capitaine d'un fleuron de l'industrie française. Ils ont salué en lui «un grand capitaine d'industrie et un patriote» qui «défendait avec talent l'excellence de Total».

Christophe de Margerie avait fait toute sa carrière au sein du groupe Total dans lequel il était entré en 1974.

Marié, Christophe de Margerie était père de trois enfants.

Total E&P Congo, filiale de Total SA, a été créée en 1969. Premier opérateur pétrolier du Congo, elle emploie plus de 1000 collaborateurs et exploite 60% de la production nationale.

Rose-Marie Bouboutou

HOMMAGE

À Christophe de Margerie

Les hasards de la vie, mais aussi les vicissitudes de l'Histoire nous avaient fait rencontrer au lendemain de la terrible guerre civile de 1997-1998. Et, depuis, nous avons gardé des relations de confiance, d'amitié que le temps n'avait pas émoussées même si les lourdeurs de sa charge l'avaient rendu moins disponible au fil du temps.

Et c'est pourquoi je tiens ici à lui rendre hommage.

Christophe de Margerie appartenait à ce petit groupe d'industriels français qui ont une vision juste, réaliste, de l'Afrique en général, et de l'Afrique centrale en particulier. Ayant mené toute sa carrière au sein du puissant groupe Total et y ayant assumé de grandes responsabilités avant d'en prendre la tête, il avait mesuré très vite l'importance que cette partie du monde prendrait dans le développement de cette puissante mécanique pétrolière et gazière. C'est donc lui qui, au lendemain de la fusion avec le groupe Elf, avait été chargé de réparer les erreurs commises par les dirigeants de ce dernier durant la dernière décennie du siècle précédent.

Venu très vite à Oyo afin de renouer des liens de confiance avec le Congo, il avait été séduit par cette région de l'Afrique centrale au point d'y venir fréquemment, puis de répondre positivement à la suggestion que lui faisait Denis Sassou N'Gouesso de construire une villa près de chez lui, à Ngolodoua. Et depuis lors, il venait se reposer là de temps à autre, passer de longues heures à parler avec le Président de la vie et du temps qui passe, évoquer aussi les problèmes de toute nature que pose l'émergence de l'Afrique.

Profondément croyant, il appartenait à cette race d'hommes qui sait que la réussite, le confort, l'argent ne sont qu'éphémères et qu'un jour ou l'autre, il leur faudra rendre des comptes devant l'Éternel. De cette conviction provenait sans doute la simplicité avec laquelle il conduisait sa vie alors même qu'il appartenait au monde des puissants et que le cynisme aurait pu le submerger.

Lors de notre dernier entretien, il y a quelques jours, à Paris, nous avons évoqué la possibilité de mettre nos efforts en commun pour édifier, au cœur de Brazzaville, le Musée qui abritera les objets anciens rassemblés depuis près de vingt ans dans notre immeuble des Manguiers. J'avais eu alors la surprise de découvrir que cet homme pragmatique, terre-à-terre, connu pour son sens des affaires, avait en réalité consacré une partie de son temps à constituer une collection d'objets anciens à laquelle il était lui-même profondément attaché. Au-delà des affaires, donc, l'art, la tradition, l'attachement au passé, le respect de l'Histoire étaient des valeurs auxquelles il vouait le plus grand respect.

Repose en paix, cher Christophe. Mais sois convaincu que nous ne t'oublierons pas. Et sache qu'un jour prochain nous lèverons à ta santé, à ta mémoire, un verre de ce whisky très ancien que tu aimais tant goûter avec nous sur les belles et tranquilles rives de l'Alima.

Jean-Paul Pigasse

Afflux d'hommages après la disparition du patron de Total

En France

Le président François Hollande salue le «caractère indépendant» et la «personnalité originale» de Christophe Margerie qui «défendait avec talent l'excellence et la réussite de la technologie française à l'étranger».

Alain Juppé, ancien Premier ministre, maire de Bordeaux : «C'était évidemment un grand capitaine d'industrie, apprécié à la fois par les actionnaires et par les salariés d'une entreprise dont il avait une connaissance intime. C'était aussi un homme d'anticipation et d'innovation».

François Fillon, ancien Premier ministre : «Christophe de Margerie est mort en parcourant le monde comme il le faisait depuis des années au service de Total et de la France».

Gérard Mestrallet, PDG de Gaz de France Suez : «Quand il avait des choses à dire, il ne mâchait pas ses mots. C'était quelqu'un de décalé par rapport à l'establishment».

En Russie

Le président russe, Vladimir Poutine, a déploré la perte d'«un vrai ami», à l'origine «de plusieurs grands projets communs qui ont jeté les bases d'une coopération fructueuse entre la Russie et la France dans le domaine énergétique pour des années».

Dmitri Medvedev : «C'est une grande perte. Margerie était un ami et un partenaire de notre pays. Il exprimait toujours de manière sincère son point de vue sur les

questions les plus épineuses. Il va nous manquer».

Pour le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak, le PDG de Total était un «représentant des plus remarquables du domaine énergétique» dont le parcours était «l'exemple d'un patriotisme d'entreprise unique, d'un développement professionnel continu et de progrès impressionnants».

Les salariés, sous le choc, saluent un emblème de la France industrielle, un manager chaleureux, charismatique, un bon vivant, très abordable, un financier ultralibéral, mais avec une enveloppe très humaine, proche de ses salariés, sans langue de bois, respecté des syndicats, atypique, qui ne venait pas des grandes écoles, mais qui était excellent, et a redressé l'image de l'entreprise auprès du grand public.

Le Patronat français :

Pierre Gattaz, président du Medef : «Le décès de Christophe de Margerie est une immense perte pour notre pays. Cet homme était visionnaire, il était un grand expert dans son domaine. Mais c'était également une personnalité charmante. Christophe de Margerie était un homme plein d'attentions, d'humour et de finesse».

Laurence Parisot, ancienne présidente du MEDEF : «C'est un homme qui était totalement anticonformiste, d'une loyauté fabuleuse, extraordinaire et rare (...) mais aussi quelqu'un qui avait une vision pour son entreprise Total mais au-delà, une vision pour son pays».

MAROC/ AFRIQUE/CULTURE

Une vidéo du groupe Vocal Bantou offerte aux ambassadeurs africains à Rabat

Vingt-sept supports vidéo d'«Edouma Ngendze», une œuvre du groupe folklorique Vocal Bantou récemment mise sur le marché du disque, ont été remis aux ambassadeurs africains accrédités à Rabat, au Maroc, le 13 octobre dernier, par leur collègue du Congo, Valentin Ollessongo.



Le groupe Vocal Bantou

Le diplomate congolais a expliqué son geste par la volonté d'assurer la promotion de la culture de son pays auprès de ses pairs, estimant que parmi les richesses dont l'Afrique est gorgée se trouve aussi la musique : «le chant africain de par l'histoire, on le sait, a profondément servi à ses dignes fils déportés et asservis de se souder et pouvoir se surpasser».

Evoquant les préparatifs de la célébration, le 25 mai prochain, comme chaque année, de la journée de l'Afrique, Valentin Olles-

songo, a décrit «la bonne ambiance qui règne au sein du groupe africain des ambassadeurs», ce qui lui a donné l'occasion, à côté de la diplomatie, de parler avec ses pairs de la musique comme «entre autres formes de thérapie chez l'homme».

«Edouma Ngendze», en français tremblement de terre, séisme ou coup de tonnerre, à l'instar des multiples œuvres du groupe Vocal bantou, puise sa substance dans le répertoire des danses initiatiques Mbochi

(Nord Congo). À la pratique, ce folklore riche en sons et en images accompagne ses adeptes dans la vie de tous les jours que relate souvent, un art consommé, le griot du milieu.

Il reste à l'initiateur de cette offre à tendre l'oreille du côté des bénéficiaires pour des échos de retour, le Congo étant, en passant, la terre d'accueil du Festival panafricain de musique.

Les Dépêches de Brazzaville

TUERIES DE BENI

Le gouvernement promet de sévir

En séjour à Beni au Nord-Kivu, le ministre Richard Muyej a notamment appelé les forces de sécurité, la population et les différentes forces politiques à travailler ensemble pour éradiquer définitivement le cycle de violence dans cette partie de la République.

Le massacre perpétré ces derniers jours à Beni dans le Nord-Kivu continue de préoccuper le gouvernement qui s'est investi dans la recherche des stratégies visant à mettre définitivement fin au cycle de violence récurrent dans cette partie du pays. En témoigne la descente effectuée ce week-end à Beni par le ministre de l'Intérieur Richard Muyej. Ce dernier aura passé un séjour laborieux dans cette contrée ponctué par des réunions marathons avec les notabilités locales, mais aussi avec la population de qui il a reçu des informations nécessaires pouvant orienter les stratégies à mettre en place. Pour le ministre qui mesure la gravité des crimes commis par les rebelles ougandais de l'ADF la semaine dernière, le gouvernement et les FARDC disposeraient des réponses appropriées pour mettre fin aux tueries de civils dans le territoire de Beni. « *Nous avons emmené des solutions.*



Richard Muyej, ministre de l'intérieur

« *C'est le rôle de la République* », a-t-il indiqué à ses interlocuteurs. Très confiant, il pense que dans peu de temps, l'on sentira les effets de la nouvelle stratégie que le gouvernement, de concert avec les FARDC, sont en train de concocter.

« *Ce qui est arrivé est grave et la méthode utilisée est délicate, pernicieuse je dirais. Mais il faut des efforts pour l'arrêter, et nous arrêterons, c'est ça le rôle de l'État* », a renchéri le ministre qui en appelle également à l'union de cœurs et des esprits pour venir à bout de l'ennemi.

Aussi a-t-il exhorté la popula-

tion à accompagner le gouvernement dans sa quête d'éradication de la violence au Nord-Kivu. Il est plus que jamais question d'unir les forces dans la lutte contre les tueries déplorées à l'Est du pays. « *Nous devons travailler à l'unisson : population, FARDC, PNC, Majorité, opposition, nous devons nous mettre ensemble pour vaincre l'ennemi* », a martelé le ministre. Les notables étant de par leur positionnement social une des pistes de solution, l'appel leur a été

lancé de s'impliquer dans l'effort d'identification du réseau de ces inciviques en vue de leur neutralisation. La délégation gouvernementale conduite par le ministre de l'Intérieur Richard Muyej a mené conjointement ses investigations avec celle de l'Assemblée nationale. Les deux délégations ont tenté tant soi peu de sécher les larmes des familles éplorées à la suite de l'attaque perpétrée mercredi dernier par les rebelles ougandais de l'ADF. Nonobstant ce réconfort, la population locale est encore sous le choc.

Alain Diasso

Le ras-le-bol d'une population meurtrie

Face aux massacres à répétition dans ce territoire, la population a finalement décidé de prendre en charge sa propre sécurité en initiant les actions d'autodéfense.

La situation reste toujours tendue à Beni au Nord-Kivu, théâtre il y a quelques jours, d'une action de représailles menée par les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF). Ces derniers ont, en un temps éclair, abattu une trentaine de personnes jetant ainsi l'émoi au sein d'une population ne sachant plus à quel Saint se vouer. Traumatisés, les habitants de Beni n'arrivent pas à oublier ces nuits cauchemardesques qui ont vu des familles entières perdre les leurs sous la poussée d'une junte militaire cynique. Ce lundi 20 octobre, la ville est restée calme, hantée par le spectre de la barbarie incarné par les ADF qui ne se font pas prier pour semer le désarroi dans les esprits.

Alors qu'une délégation du gouvernement conduite par le ministre de l'intérieur Richard Muyej et une autre de l'Assemblée nationale séjournent sur les lieux pour tenter de faire la lumière sur ces événements macabres, l'opposition est montée au créneau pour appeler à une ville morte en guise de dénonciation de ce qui s'est passé le week-end dernier. Le mot d'ordre a été suivi à la lettre tant à Goma, Beni que dans la ville environnante de Lubero, confirmant des sources locales. Les activités

sociales et économiques ont, en effet, été paralysées ce lundi à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. Le commerce était quasi inexistant, les écoles n'ont pas fonctionné et les bus assurant le transport en commun étaient à peine visibles.

En fait, le ras-le bol des populations locales dans cette partie du pays est perceptible. En l'espace d'un mois, le territoire de Beni a comptabilisé au moins quatre-vingts victimes. Un décompte macabre qui traduit la persistance de l'insécurité dans cette contrée laissée à la merci de la horde rebelle ougandaise de l'ADF. L'inefficacité des forces de sécurité et de défense installées dans cette partie du pays est donc manifeste, se convainc la population qui a décidé de se prendre en charge.

La psychose bat son plein

Le message de calme envoyé par les gouvernants a de plus en plus de peine à passer dans cette population qui n'arrive pas à s'expliquer la résurgence de l'ADF dont on dit avoir sensiblement réduit sa capacité de nuisance à la suite de l'opération Sokola lancée début janvier avec l'appui de la Monusco. Plus explicite, un parti de l'opposition ayant pignon sur rue à Beni, en l'occurrence le Parti libéral pour la démocratie (PLD) exige désormais la démission du ministre de la Défense. Il va même plus loin et demande le changement de la chaîne de commandement de ladite opération menée dans le territoire de Beni contre les ADF. Au sein de

la population, la psychose bat son plein. L'on craint d'autres séries d'attaques des ADF. Requinqués moralement après avoir compris que leur destin est entre leurs propres mains, les jeunes de Beni et d'ailleurs se sont mobilisés et ont décidé à assurer seuls leur sécurité.

Depuis deux jours, rapportent des sources locales, des vigies civiles sont organisées dans plusieurs quartiers. De petits groupes veillent toute la nuit à des carrefours autour d'un feu de bois pour prévenir toute incursion des ADF. Armés de bâtons et équipés de sifflets pour donner l'alarme en cas de danger, ces jeunes auxquels se sont joints des adultes d'un certain âge, déclarent à qui veulent les entendre qu'ils sont prêts à mourir pour défendre leur contrée. L'on espère que les brigades de patrouilles nocturnes installées dans différents quartiers de la ville dissuaderont les fameux rebelles ougandais de l'ADF à ne plus s'hasarder dans leur périmètre.

Ainsi va la vie à Beni, Lubero et environs depuis les meurtres perpétrés contre des civils innocents entre mercredi 15 et vendredi 17 octobre dernier.

Au gouvernement de prendre la mesure du danger qui guette ces territoires en renforçant la sécurité par un nouveau déploiement des unités des FARDC afin d'y rétablir l'autorité de l'Etat sérieusement menacée.

A.D.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Encore une motion de défiance !

Cette énième tentative de l'opposition vise la tête d'un membre du gouvernement, le ministre délégué en charge des Finances, Patrice Kitebi.



Une vote à l'Assemblée nationale

La motion anti-Kitebi initiée par le Député national Samy Badibanga et cosignée par près d'une soixantaine de ses compères de l'Opposition, vient d'être déposée au bureau de l'Assemblée nationale (AN). À considérer la fin réservée aux précédentes tentatives, plusieurs questions se posent dans l'opinion. Déjà, ce qui aurait pu être une démarche purement parlementaire a déjà pris une tournure politique. C'est donc un autre affrontement Majorité-Opposition que les députés nationaux et leurs dépendants tendent à offrir à leurs électeurs. Parmi les préoccupations qui se dessinent clairement, l'opinion veut notamment savoir ce à quoi s'attendent l'initiateur et les co-signataires de ladite motion, sachant que l'opposition est minoritaire à la chambre basse du Parlement.

Cette inquiétude est motivée par les différentes suites obtenues lors des initiatives prises dans la foulée de deux dernières législatures. « *Certaines initiatives n'ont pas obtenu le nombre de signatures exigées pour être acceptées au niveau du bureau et soumises au vote alors que d'autres ont carrément été déboutées par la Majorité lors desdites votes* », rappelle-t-on.

Le moustique et l'éléphant

Pour certains, cette action de l'opposition vaut son pesant d'or dans la mesure où elle permet de freiner les ardeurs de la Majorité qui se croirait « *toute puissante et permise de tout faire* ». « *Il faut de temps en temps les bousculer pour freiner leur ardeur et leur rappeler qu'ils sont surveillés dans leur action* », soutiennent les tenants de cette logique qui pensent que ces actes parviennent à « *emmerder* » ceux qui dirigent. Mais, à bien voir, ces initiatives sont « *nulles et de nul effet* » et ne font que passer le temps car, leur conception et le traitement des questions qu'elles abordent constituent un gaspillage de temps, et pour le concepteur et pour toute l'institution.

Des motions « *affaires* »

L'opinion se rappelle également des parodies de certaines motions montées de toute pièce pour le besoin de la cause, des motions « *coop* » qui auraient permis à leurs auteurs ou aux co-signataires de trander les personnes visées en se partageant leur « *butin de fonction* ». Il est à noter que dans les corridors des motions, de fortes sommes d'argent circulent sous les manteaux afin d'arrêter la machine infernale. Si pour la Majorité - qui est plus ou moins unie - un mot d'ordre de l'autorité morale ou une montée à Kingakati suffit pour calmer le jeu, l'opposition qui n'a pas une personnalité habilitée à engager l'ensemble de la plate-forme ne se calme que lorsque les intérêts financiers sont mis en jeu.

C'est ce qui aurait permis à l'initiateur d'une motion initiée dernièrement de s'acheter une parcelle et un véhicule. Cette propension à confectionner des motions que l'on sait d'avance mort-nées inquiète. En toute logique, même le soutien accordé à certaines motions par les membres de la Majorité ne viserait que le partage du butin car, celui qui est visé voudra avoir l'assurance du soutien des membres de son camp. Ce qui le pousserait à s'approcher d'avantage d'eux...

En ce qui concerne la motion de défiance initiée contre Kitebi, il se dit déjà que la Majorité n'est pas prête à laisser son ministre monter sur la table pour y être immolé. Elle tient à lui éviter la guillotine dont les conséquences peuvent aller jusqu'à la divulgation de certains secrets qui la fragiliserait.

Qu'attend-on donc de cette motion contre le ministre des finances ? Cette motion pourra-t-elle se démarquer de précédentes ? C'est autant de questions pour lesquelles l'opinion congolaise attend des réponses.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE SCOTT CAMPBELL

L'Union européenne exprime sa pleine confiance dans le travail fourni par le BCNUDH

La structure regrette la décision des autorités congolaises de demander au Secrétaire général des Nations unies de rappeler le directeur de cette agence onusienne.

Dans une réaction du 20 octobre, la Délégation de l'Union européenne (UE) en RDC, en accord avec les chefs de mission européens dans le pays a donné sa position sur l'expulsion du chef du Bureau commun des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH), Scott Campbell et le rapport de cette agence onusienne sur l'opération « Likofi », qui alimentent l'actualité depuis quelques temps. « La Délégation de l'Union européenne exprime sa pleine confiance dans le travail fourni par le BCNUDH et son directeur M. Scott Campbell, qui est bien connu pour son professionnalisme et la pertinence de ses analyses », a noté cette structure. Cette Délégation regrette, par ailleurs, la décision des autorités congolaises de demander au Secrétaire général des Nations unies de rappeler le Directeur du BCNUDH, à la suite de la publication de ce rapport des Nations unies faisant état de certaines exactions commises par des éléments de la police nationale congolaise. À la suite du chef de la Mission onusienne en RDC, qui avait réitéré sa confiance en Scott Campbell et au travail abattu par cette agence, la délégation de l'UE a également

pensé qu'« en publiant son rapport, le BCNUDH n'a fait qu'agir en conformité avec le mandat que le Conseil de sécurité a donné à la Monusco ». La Délégation locale de l'UE, pour qui la lutte contre l'impunité fait partie des engagements pris par la RDC au titre de l'accord-cadre d'Addis Abeba dit avoir pris note de l'indication que les autorités congolaises conduiront des enquêtes approfondies à la suite de la publication par le BCNUDH de son rapport sur cette opération policière qui avait visé à combattre la criminalité urbaine. « La Délégation de l'Union européenne s'attend à ce que ces enquêtes soient suivies d'effet et que les agents de la police nationale congolaise qui se seraient rendus coupables d'exactions répondent de ces actes devant la justice », est-il souhaité. Pour la Délégation, l'Union européenne reste fermement engagée dans la réforme de la police nationale congolaise. « Elle appuie de façon substantielle les réformes entreprises par le gouvernement congolais pour permettre à la population de la RDC de disposer d'une police professionnelle,



Scott Campbell

républicaine et respectueuse des droits de l'homme », appuie-t-on. On rappelle qu'en réaction de la publication de ce rapport dénonçant des exactions commises par les éléments de la police nationale affectés à l'opération « Likofi », le gouvernement congolais avait déclaré le Directeur du BCNUDH, indésirable en RDC et avait demandé au Secrétaire général des Nations unies de le rappeler. Depuis, des réactions fusent de partout tant sur le plan national qu'international. Beaucoup sont contre cette décision du gouvernement congolais et l'appellent ainsi à révoir sa position, soulignant l'intérêt pour tous de voir les droits de l'homme respectés.

Lucien Dianzenza

FOOT/CHAMPIONNAT DE KINSHASA

Égalité entre FC Renaissance et AC Normands

La saison 2014-2015 du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin) continue son bonhomme de chemin, déjà à la troisième journée. Et les yeux des sportifs sont rivés sur le FC Renaissance du Congo, club dissident du Daring Club Motema Pembe, et le plus populaire de ce championnat d'élite du football de la capitale de la RDC.



Le FC Renaissance du Congo

Pour sa troisième sortie, le FC Renaissance dirigé par le pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa a été tenu en échec par l'AC Normands sur le nul de zéro but partout. Le club compte donc une victoire et deux matchs nuls en trois matchs déjà livrés pour ses premiers pas au championnat de l'Epfin. La prestation du club serait déjà non-performante par certains supporters de cette jeune équipe qui ont tendance à mettre l'entraîneur Yvon Kitenge sur la sellette, proposant déjà son limogeage. L'on apprend que deux

techniciens congolais de l'étranger seraient en contact avec le staff dirigeant de cette équipe pour remplacer Yvon Kitenge, ancien coach de l'AS Dragons. Dans d'autres rencontres, rappelons-le, Jac Héritage, leader de la deuxième journée, a perdu, le 16 octobre 2014, face au FC Système par zéro but à deux (but de Messa Benamaya et Bakula) ; Tornado et AC Bandal ont fait match égal d'un but partout (buts de Namuzayi pour AC Bandal et Makonda pour Tornado). Le FC Kada a bat-

tu Belor SC par deux buts à zéro, grâce à un doublé de Ngonda (14^e et 56^e). Certains matchs devraient se jouer le lundi 20 octobre dans la matinée. JSK rencontrait Real Club Impact à 9 heures du matin ! Et FC Nzakimuena s'opposait au FC Semendua à 11 heures ! L'on se demande pourquoi l'Epfin programme les matchs aussi tôt lorsque l'on sait que les Kinois passionnés du football ne peuvent venir au stade que l'après-midi après le travail.

Martin Engimo

PLANIFICATION

Présentation du plan national de développement de l'informatique de santé

Réalisé par un groupe de quatre experts Frank Verbeke, Gustave Karara, Pierrot Shamashanga et Clément Amisi, ce plan a été présenté le lundi à l'Hôtel Sultani en présence du secrétaire général à la santé, le Dr Pascal Mukengeshay Kupa.

Le plan national de développement de l'informatique de santé (PNDIS) présenté par Frank Verbeke a pour objectif celui de permettre au ministère de la Santé publique d'imposer sa vision aux différents partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux bailleurs intéressés par l'appui aux différents maillons de gestion informatique du système de santé et dont la mise en œuvre contribuera au développement de ce système. Il vise également à planifier la création d'une gestion globale de tous les sous-systèmes d'informations sanitaires. Le PNDIS est subdivisé en deux parties essentielles : une architecture entreprise e-santé pour la RDC et le plan d'implémentation. La première partie dessine non seulement le système d'informations de santé accompagné de documents de référence pour son implémentation mais aussi identifier les besoins fonctionnels, les flux d'information, les acteurs pertinents, les données échangées et

leur organisation sous forme d'application et les besoins technologiques en termes de hardware, réseaux et logiciels. Tandis que la seconde partie définit les différentes phases de mise en œuvre avec des directives pratiques et met en place la gouvernance de l'implémentation.

À en croire Frank Verbeke, pour réaliser cette enquête, au moins 10% des structures de santé ont été consultées dans les provinces du Kasai-Occidental, Kasai-Oriental, Bas-Congo, province orientale et Kinshasa. L'échantillon, s'est-t-il rassuré, est représentatif. Pour Frank Verbeke, maintenant que ce plan est présenté, il ne reste que sa validation comme document normatif pour qu'il soit mis en œuvre. Pour le secrétaire général de la Santé, le Dr Pascal Mukengeshay, ce plan est très important pour le secteur de la Santé. « Ce travail est très attendu au niveau du ministère de la Santé publique car il n'ya rien qui peut se faire si nous n'avons pas des données fiables. La prise de bonnes décisions repose sur les données de qualité. Ce document est donc un outil de travail que nous devons mettre en contribution dans ce que nous faisons dans le cadre de la santé ».

Aline Nzuzi

SANTÉ

La RDC dépourvue d'une politique nationale de lutte contre le cancer du sein

Le cancer de sein devient un problème de santé publique en RDC. Le manque des données sur cette pathologie grave, l'ignorance de la population, l'absence d'une politique nationale sur cette maladie sont autant des facteurs qui compliquent non seulement la prévention mais aussi la prise en charge correcte de la maladie du reste onéreuse.

Chaque année dans le monde, indique l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ un million de cancers du sein sont diagnostiqués et 400.000 femmes en décèdent. L'augmentation du nombre de cas touche surtout les femmes ménopausées, mais aussi de plus en plus fréquemment les femmes plus jeunes, âgées de 40 à 45 ans. L'incidence de cancer du sein augmente dans les populations urbaines de l'Afrique notamment en RDC. Même si le pays ne dispose pas des données fiables et d'une politique en la matière, la RDC reste néanmoins touchée par cette maladie qui fait de plus en plus de victimes. Les données sur le cancer du sein sont rares et la politique de prévention n'existe pas encore en République démocratique du Congo. Selon le bureau de l'OMS Kinshasa, nombre de centres de santé de la RDC ne tiennent pas de registres des cancers. C'est ce qui explique aussi l'absence de

statistiques nationales.

Maladie grave mais qui peut être soignée si elle est précocement dépistée, le cancer n'est pas une fatalité. Il est possible de le prévenir. Le Dr Yannik Musangu, médecin aux Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK), fait savoir que les femmes éviteraient avec plus de chance le cancer du sein si elles font régulièrement des examens par échographie pour dépister à temps cette maladie qui est guérissable quand elle est découverte très tôt. Pour ce médecin qui a eu à consulter plusieurs femmes souffrant de cette maladie, la meilleure prévention passe d'abord par une prise de conscience et un dépistage précoce qui incluent une sensibilisation de la population. Plusieurs facteurs sont à la base de cette maladie tels que l'exposition à la fumée, à l'huile de moteur, le tabagisme etc. Les femmes, conseille-t-il, doivent avoir une consommation modérée de l'alcool, une abstinence du tabac, et éviter l'utilisation des objets en plastiques pour la cuisine ainsi que les aliments surgelés, a souligné Dr Yannik Musangu.

Le cancer du sein se manifeste sous forme d'une tumeur maligne qui prend naissance dans les cellules du sein. Pour prévenir cette maladie, il est conseillé de faire un dépistage précoce et en plus il est recommandé aux femmes de faire la palpation de seins.

A.Nz.

MUSIQUE

Wallonie-Bruxelles se « jazzéfie »

Trois soirées d'affiliées, du 29 au 31 octobre, sont consacrées aux concerts de trois nouveaux groupes sélectionnés à l'occasion des auditions réalisées il y a peu. Ces concerts vont clôturer la programmation du centre culturel belge de Kinshasa.

Si la Semaine de la langue et de la culture italienne constitue le pôle d'attraction depuis ce mardi 21 octobre jusqu'en début de week-end, le jazz entend prendre le relais dès le mercredi prochain. En effet, c'est à partir du 29 octobre que le Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) entend se mettre sous le mode jazz. Il est question de « trois soirées de découvertes et de détente » offertes par de jeunes groupes de Jazz engagés dans une tentative bien ambitieuse quitte à « redonner un souffle nouveau aux groupes déjà existants ». Le bal va donc s'ouvrir avec Afrojazz Band à la faveur d'un répertoire, dit-on, « constitué des morceaux classiques de jazz retravaillés et des compositions originales teintées de rythmes locaux ». Pour la seconde soirée va entrer en jeu Soukitchien. Le groupe, fait savoir le CWB, « ressemble à un laboratoire où se construisent

des rythmes métissés ». Et d'aviser les mélomanes à ce propos qu'il n'y faudrait pas y réfléchir à deux fois car le podium sera pris d'assaut par « de jeunes artistes à découvrir absolument ».

Le centre culturel belge ne dit pas moins de bien sur le dernier groupe à l'affiche qui signera sa deuxième production sur sa scène. En effet, c'est d'ailleurs elle qui avait servi de cadre à la sortie de Vijana Jazz en mars dernier. Déjà applaudi à l'occasion de cette grande première, le sextuor fait d'autant plus l'admiration du public qu'il est composé de musiciens encore sur le banc de l'école. Régulièrement inscrits au secondaire à l'école d'application de l'Institut national des arts, l'Inas, les membres de Vijana Jazz n'est pas à confondre avec le Vijana Jazz band, un groupe tanzanien assez réputé mais ils peuvent par contre se targuer d'être une bande de copains assez précoce. Leur talent les a propulsés assez tôt sur la scène professionnelle. Leur répertoire a l'avantage de se constituer d'« interprétations remaniées et des compositions personnelles de haute facture », confirme le CWB.

Nioni Masela

SPORTS MÉCANIQUES

Frank Verhoestraete remporte le moto-cross de Malaku

Vainqueur de la course moto-cross de Malaku le dimanche dernier, le champion du Congo de moto Frank Verhoestraete lance déjà sa préparation en guise de la participation au Rallye Dakar 2015 qui va se courir en Amérique latine (Argentine, Bolivie et Chili).

Frank Verhoestraete a terminé premier de l'épreuve de moto-cross courue, le 19 octobre 2014, sur le site « Petit Paradis » à Maluku, en banlieue de Kinshasa. Pour cette course organisée en trois manches de douze tours, avec chaque tour se disputant sur un kilomètre, la palme a été donc enlevée par Frank Verhoestraete. Il a gagné les deux premières, avant que Kevin Spagnut ne s'adjuge le dernière manche. Quinze compétiteurs ont participé dans cette course dominicale de la catégorie sénior courue dans des conditions adéquates. Au classement final de la course moto-cross de Malaku, Frank Verhoestraete a pris la première position, suivi de Kevin Spagnut et Thomas Minesi en troisième place. Pour Frank



Verhoestraete, cette compétition est intégrée à son programme d'entraînements en prévision du Rallye Dakar 2015 qui exige aux athlètes une très bonne condition physique et mentale. En janvier de l'année prochaine, le champion du Congo de moto devra parcourir plus de dix mille kilomètres sur des pistes et routes de tous genres entre l'Argentine, la Bolivie et le Chili. L'on note que la moto que Frank Verhoestraete utilisera au Rallye Dakar 2015 a été présentée officiellement aux sponsors le 11 octobre au Kwilu Bar à Kinshasa.

M.E.

COMMERCE SUD-SUD

La part de l'Afrique bientôt à 70%

Les tendances confirment la hausse des échanges entre les pays africains et les économies émergentes, passant de 30% avant la crise économique en 2008 à 50% de nos jours et 70% en 2020.

Les deux parties ne manquent plus une occasion pour réfléchir ensemble sur les voies et moyens de développer des nouvelles formes de partenariat. C'est d'ailleurs l'un des thèmes retenus pour le Forum africain pour le développement qui se tiendra cette année. Tout le sens du défi lancé est d'arriver progressivement à rendre l'Afrique moins dépendante de l'aide au développement, et de mieux l'adapter aux réalités économiques d'un monde qui se globalise. Et les tendances économiques ont commencé à refléter un certain rééquilibrage géopolitique et économique en cours. En effet, le renforcement du partenariat Sud-Sud devra essentiellement passer par un rapprochement avec certaines économies émergentes dont le Brésil, la Chine et l'Inde. Pour de nombreux analystes, notamment ceux évoluant au sein du Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud, le déclin viendra de ce modèle de partenariat. Les exportations et importations des pays en développement ont connu une évolution intéressante : 26 à 43% (exportations) et 33 à 50% (importations). Autre information, les cinq pays émergents connus, en l'occurrence les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont atteint une part de 25% des investissements directs étrangers dès 2010. Actuellement, la tendance est toujours ascendante. Et les opportunités existent toujours d'accroître cette part d'investissements. En effet, il faut arriver à promouvoir la réforme structurelle pour renforcer davantage l'engagement commercial de l'Afrique vis-à-vis de ses partenaires du Sud. Tout devrait se jouer sur une mise à profit rationnelle des ressources et des marchés en Afrique, mais les dirigeants africains devront rester rigoureux sur la qualité des produits qui rentrent chez eux pour éviter de devenir la poubelle du monde. L'Afrique doit abandonner toute forme de partenariat improductif, en bâtissant dans du solide. Le développement du continent africain restera l'affaire des africains eux-mêmes. Des exemples comme celui du Fonds fiduciaire agricole financé par l'Angola et la Guinée Equatoriale ne peuvent qu'être encouragés. Toutefois, l'on ne peut que déplorer le faible niveau des échanges commerciaux entre pays africains, à peine 7% en 2013. D'autres enjeux de taille se dessinent, notamment l'émergence des nouveaux acteurs et partenaires au développement venant du Sud et les fondations philanthropiques privées. L'on note, par exemple, que les donateurs traditionnels continuent à allouer des financements dans le cadre de l'aide aux initiatives en faveur du développement social, tandis qu'actuellement, les partenaires du sud optent davantage sur des projets d'infrastructures et les secteurs productifs.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/3° JOURNÉE

Sanga Balende bat Mazembe, FC MK soumet V.Club



Sanga Balende bat Mazembe, FC MK soumet V.Club

La troisième journée de la 19^e édition du championnat national de football, la Division 1 a été marquée, le week-end dernier, par la défaite de deux ogres du football national, le champion du Congo 2013 le TP Mazembe de Lubumbashi dans le groupe A, et le finaliste de la Ligue des champions d'Afrique, l'AS V.Club de Kinshasa dans le groupe B. Le dimanche 19 octobre au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, le TP Mazembe a courbé l'échine face à son bourreau depuis la saison passée déjà, Sa Majesté Sanga Balende, sur la marque de zéro but à 1. L'équipe entraînée par Médard Lusadis, évoluant devant son public inconditionnel de la capitale congolaise du diamant, a inscrit l'unique but de la partie à la 34^e minute, par le biais de l'attaquant Kapesa, ancien de Lupopo et l'ex-Inter de Kinshasa. Toujours dans ce groupe A, le CS Don Bosco a fait d'une bouchée l'AS Bantous de Mbuji-Mayi. Le club est-kasaien entraîné désormais par Andy Magloire MFutula a été étrillé par la marque de zéro but à quatre. La rencontre entre Lubumbashi Sport et AS Dauphins Noirs ne s'est pas jouée, visiblement les Kamikazes de Lubumbashi l'emporteraient par forfait car le club de Goma n'a pas fait le voyage

de la capitale cuprifère pour cette rencontre. La confrontation entre AS Capaco de Beni et l'OC Muungano de Bukavu est reportée à ce mardi 21 octobre au stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu. L'autre report concerne l'affrontement entre le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi et l'US Tshinkunku de Kananga, reprogrammé également à ce mardi au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi.

Dans le groupe B, l'on note tout de suite la défaite inattendue de l'AS V.Club, le 19 octobre 2014 au stade Tata Raphaël de Kinshasa. Le team vert et noir a été désillusionné par le FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi, sur la marque de zéro but à un. Likango a inscrit l'unique but de la partie en faveur des poulains de l'entraîneur Bruno Bla à la 46^e minute. L'on signale quand même le penalty loupé par le milieu offensif de V.Club, Héritier Luvumbu Nzanga à la 24^e minute. En premier match, le dimanche, Shark XI FC a eu raison du Racing Club de Kinshasa (RCK) par un but à zéro, une réalisation de Mifundu à la 54^e minute. La bonne opération dans le groupe A est à mettre à l'actif du Daring Club Motema Pembe pour son troisième suc-

cès en trois sorties, après sa victoire sur le CS Makiso de Kisangani par un but à zéro le 18 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa. Ava Dongo Luete a marqué le but de la victoire des Immaculés. Notons que Trésor Salakiaku du DCMP a raté un penalty à la 30^e minute. Le même samedi, la Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi a contraint le SC Rojolu à un résultat d'égalité d'un but partout. Francis Kabengele avait ouvert la marque pour Rojolu à la 5^e minute et Kajiba du Groupe Bazano a égalisé à la 73^e minute. Au terrain du camp militaire Redjaf à Matadi dans la province du Bas-Congo, le TC Elima a enregistré sa première victoire de la saison en battant l'AS Nika de Kisangani par trois buts à deux. Kalonji à la 5^e minute, Ngoma à la 52^e minute et Kulundu à la 85^e minute sur penalty ont été les buteurs des Monstres de Matadi, contre les buts de Bolimbo à la 7^e minute et Muhindo à la 32^e minute pour les Rouge et Blanc du chef-lieu de la province Orientale. En match reporté de la deuxième journée, l'on note le partage d'un but partout entre FC MK et RCK le 14 octobre. RCK a ouvert la marque par Lodi (44^e). FC a égalisé par Ngoma (66^e).

Au classement dans le groupe A, Sanga Balende est premier avec 9 points, suivi de Don Bosco (7 points), Lubumbashi Sport (7 points), Lupopo (4 points en deux matchs joués), Mazembe (3 points en deux matchs joués), Muungano (2 points en deux matchs joués), Tshinkunku (1 point en deux matchs), Capaco (0 point en un match), Dauphins Noirs (0 point) et AS Bantous (0 point). Dans le groupe B, la barque est menée par DCMP (9 points), talonné par FC MK (5 points), SC Rojolu (4 points), JS Groupe Bazano (4 points en deux matchs joués), CS Makiso (4 points), V.Club (3 points en deux matchs joués), TC Elima (3 points en deux match joués), Shark XI FC (3 points en deux matchs livrés), RCK (1 point), AS Nika (0 point).

Martin Engimo

COMMUNICATION

Phillippe Mvouo échange avec les responsables des médias de Pointe-Noire

La modernisation des organes de presse et la formation des professionnels sont autant de préoccupations pour le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC). La rencontre du 17 octobre avec des responsables des médias de Pointe-Noire, a consisté en un plaidoyer.

La communication du président de l'organe de régulation des médias a été axée essentiellement sur l'organisation et le fonctionnement des stations de radio et de télévision confessionnelles, la couverture des dernières élections locales par la presse locale et les différentes crises qui minent certains organes audio visuels de la place. Selon Philippe Mvouo, les médias de Pointe-Noire ont été irréprochables dans la couverture des dernières élections locales en respectant les textes réglementaires car, a-t-il dit : « La presse accompagne la démocratie dans toutes ses évolutions. C'est pourquoi nous demandons l'objectivité dans le traitement des informations. Un rapport du Conseil supérieur de la liberté de communication est même attendu dans les prochains jours par les institutions internationales et les ambassades sur ce récent scrutin ». Après la visite faite par le président du Conseil supérieur de la liberté de communications dans les différents organes de presse confessionnels, il en ressort deux constats. Il y a d'une part des organes qui tant soit peu essaient de se conformer aux normes édictées par les autorités de tutelle. C'est le cas de la chaîne de télévision Canal 7 et de la radio catholique Maria. De l'autre, des organes qui brillent par la médiocrité avec des locaux inappropriés, des plateaux non adaptés, un personnel non qualifié et des rémunérations des agents au rabais...

« Nous prônons la modernisation des stations de radios et de télévision qui doivent passer de l'ana-



Phillippe Mvouo, président du CSLC / photo «Adiac»

logique au numérique pour être en phase avec la donne actuelle. Le recrutement des professionnels est aussi exigé (journalistes comme techniciens) et un traitement digne des agents», a-t-il dit souhaitant voir le journaliste bien traité pour que de meilleurs résultats se ressentent au bout du processus. Philippe Mvouo a félicité les médias confessionnels qui respectent la notion du genre. « Les femmes doivent être là pour travailler au même titre que les hommes et être responsabilisées. Je me réjouis qu'à la Radio Maria et à Canal 7 par exemple, certains postes de responsabilité soient occupés par des femmes. Je vais mener un travail de plaidoyer sur la place des femmes dans les médias », a-t-il renchérit. À propos des crises aigües et récurrentes qui secouent les chaînes de télévision DVS+ et TPT, une délégation du Conseil sera dépêchée dans les tout prochains jours sur place. « Je demande à TPT et DVS+ de prendre de la hauteur car l'état actuel de ces médias mérite qu'on les ferme. Je leur donne cette ultime chance », a-t-il martelé en condamnant aussi les atteintes à la confraternité qui minent certains médias de la place. L'annonce du recouvrement de la redevance fréquentielle au courant de semaine et de la délivrance imminente de la carte professionnelle a mis fin à la communication du président du Conseil supérieur de la liberté de communication.

Hervé Brice Mampouya

COMUNIQUE

La direction des Dépêches de Brazzaville, bureau de Pointe-Noire a le regret de vous annoncer le décès tragique de son agent, Lydie Biampamba, technicienne de surface, survenu le 16 septembre à l'hôpital général de Loandjili des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au quartier KM4, arrêt Boundji dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba.



EXERCICE LOANGO 2014

Le Général de Brigade Joao Didimo Capingana nommé COMFORCE

La cérémonie de transfert d'autorité entre les généraux tchadien Zakaria Gobongué et angolais Joao Didimo Capingana a eu lieu lundi 20 octobre au tarmac de la base aérienne 002/20 du camp militaire des trois martyrs à Pointe-Noire.

Le général angolais devient ainsi le nouveau commandant de la capacité de déploiement rapide de la force multinationale de l'Afrique centrale (COMFORCE). Une prise de fonction qui coïncide avec le lancement officiel de l'exercice Loango 2014.

Expliquant l'importance que revêt cette nomination pour l'exercice Loango 2014, Benaïndo Tatola, ministre tchadien de la Défense nationale et président du conseil de paix et de sécurité (Copax) a expliqué que « Loango 2014 permettrait, sans nul doute,

de tester l'opérationnalité de sa capacité du déploiement rapide (CDR) conformément à la feuille de route n°3 de la force Africaine en attente (FAA). ces exercices offrent un cadre idéal pour permettre aux forces armées, à la police et à la gendarmerie des pays de la CEEAC de mettre en commun leur savoir-faire, leurs expériences et leur expertise afin de faire face aux défis sécuritaires présents dans l'espace communautaire de la CEEAC ». Pour sa part, Ahmad Allam-Mi, secrétaire général de la CEEAC a indiqué que l'espace régional fait face aux nombreux défis qui risquent de déstabiliser l'ensemble des États. Allusion notamment à la menace Boko Haram au nord du Cameroun, aux actes de piraterie et d'insécurité dans le Golf de Guinée, à la persistance du conflit armé en RCA

et dans l'est de la RDC. « Il s'agit au cours de l'exercice Loango 2014 de tester l'aptitude de la CEEAC à planifier et à conduire une capacité de déploiement rapide (CDR) sur mandat de l'Union africaine », a-t-il rappelé. Cette nomination obéit à la décision n°031/CEEAC/SG/14 portant nomination du commandant de la capacité de déploiement rapide de la force multinationale de l'Afrique centrale pour l'exercice Loango 2014 signée le 19 octobre 2014 par le secrétaire général de la CEEAC. Cet exercice fait suite à d'autres exercices militaires communautaires qui se sont déroulés précédemment dans d'autres pays de l'Afrique centrale à savoir : « SAWA 2006 » au Cameroun, « BARH-EL-GAZEL 2007 » au Tchad et « KWANDZA 2010 » en Angola.

Séverin Ibara

Le siège du CRESMAC officiellement remis à la CEEAC

La cérémonie de remise officielle du Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a eu lieu lundi, 20 octobre en présence d'Ahmad ALLAM-MI et de Benaïndo Tatola, respectivement secrétaire général de la CEEAC et ministre de la défense nationale du Tchad et président du Conseil de paix et de sécurité (Copax), accompagnés de plusieurs autorités civiles et militaires de la République du Congo.

Ainsi le coût global des travaux et de l'équipement de ce bâtiment s'élève à 1 milliard 150 millions de francs CFA. Il est situé au centre ville de la ville océane, et érigé sur un terrain de 625 mètres carrés, il comprend trois étages et un rézeau de chaussée. Les 750 mètres carrés de surface construites ont permis l'aménagement de 14 salles en locaux techniques, 2 salles de réunion dont une modulable, 4 autres salles plus un parking. Ce bâtiment est équipé d'un système de lutte contre incendies, de vidéo surveillance et d'un contrôle d'accès numérisé pour certaines salles spéciales, des baies électroniques, des serveurs, des équipements de reportions d'imagerie maritime, des équipements de radio communication, des points d'accès internet à haut débit dans toutes les salles. Le siège est aussi doté de trois véhicules.

Pour le secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, Ahmad ALLAM-MI l'inauguration du siège du CRESMAC constitue une



Le siège du Cresmac / Photo Adiac

réponse des chefs d'Etats et gouvernements des pays de l'Afrique centrale aux nombreux et violents actes de pirateries et vols à mains armées constatés dans l'espace maritime de la CEEAC.

« La mise en place du CRESMAC répond à la volonté des chefs d'Etats et des gouvernements de la CEEAC à garantir en mer et sur les côtes à tous les usagers, la sûreté dans le Golf de Guinée » a-t-il déclaré.

Par contre, le représentant du ministre congolais de la défense nationale, le ministre de l'intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou a exprimé l'intérêt économique des ressources maritimes pour

l'ensemble des pays de la CEEAC, grâce au nouveau siège du CRESMAC.

Rappelons que les travaux de construction du siège du CRESMAC ont débuté en novembre 2011. La construction de ce siège à Pointe-Noire obéit en effet, à la signature en octobre 2009, à Kinshasa, par les chefs d'Etats et des gouvernements de la CEEAC du protocole relatif à la sécurisation des intérêts vitaux en mer des pays de la CEEAC dans le Golf de Guinée. Cette cérémonie a été aussi marquée par la signature d'un accord dit de siège entre la République du Congo et la CEEAC.

S.I.

COOPÉRATION:

La Cour royale de Mbé réaffirme sa volonté d'œuvrer aux côtés du Mémorial Savorgnan de Brazza

Cette volonté a été manifestée lors de la visite qu'a effectuée la reine Ngalifourou, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, le 20 octobre dernier.

Cette femme d'exception qui est considérée comme l'une des icônes du royaume téké dont elle a ouvert le chemin aux femmes, a été reçue au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza par Bélanda Ayessa, la directrice dudit site. Après avoir exprimé sa joie, suite à l'accueil dans ce lieu historique de la reine Ngalifourou, Bélanda Ayessa a tenu à remercier le royaume Téké par le truchement de la reine, pour cette visite hautement symbolique. Elle a tenu aussi à exprimer sa reconnaissance quant au soutien multiforme et spontané que le roi et la reine apportent au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. La reine qu'accompagnait le prince Louis Nsalou, porte-parole de la cour royale a pour sa part réaffirmé sa volonté d'œuvrer aux côtés des responsables du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza pour mettre en lumière l'histoire de Makoko et de Savorgnan de Brazza. Elle a ensuite dit sa joie de se retrouver au Mémorial, un lieu référentiel où se repose en paix leur ami et frère Pierre Savorgnan de Brazza. Les deux personnalités ont par ailleurs abordé en profondeur des questions relatives au développement des relations entre le royaume téké et le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

« L'amitié entre Pierre Savorgnan de Brazza et Iloo 1er Makoko était profonde et vraie. Et pour rappeler cette amitié séculaire, il nous importe de créer aujourd'hui un axe touristique entre le Mémorial et le royaume téké. Ce qui serait même plus intéressant, c'est d'inciter les touristes à arriver jusqu'à Ngabé »,

a déclaré en substance Bélanda Ayessa. Les deux dames ont également évoquées le récent séjour à Mbé des descendants de Savorgnan, Corrado Pirzio Biroli et Speronella de Brazza. La reine Ngalifourou a dit la satisfaction du royaume d'avoir reçu la famille de de Brazza à Mbé. Elle a exprimé la satisfaction du royaume quant à l'érection achevée de la tombe en forme de catafalque du roi Iloo 1er, ceci grâce à l'implication personnelle du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. La reine a enfin lancé un message de paix, d'amour et de bénédiction à tous les enfants du Congo.

Qui est la reine Ngalifourou ?

La reine Ngalifourou autrement dit la reine Ngantsibi (rôle qu'elle joue au sein de la cour royale) est la souveraine respectée. Naquit en 1864, la reine Ngalifourou fut intronisée reine et succéda à son époux le roi Iloo 1^{er} qui, en 1880, signait avec l'explorateur de Brazza le traité qui donna naissance à Brazzaville. La reine Ngalifourou ou reine Ngantsibi encore appelée femme de pouvoir, est en effet la seule à reconnaître l'authenticité et la légitimité des différents prétendants au trône. Elle les investit avant l'intronisation. Elle est aussi chargée de la gestion du « Nkouembali », une sorte de pouvoir magique ancestral; et préside l'inhumation des vassaux du roi. Cependant, la reine Ngantsibi n'est pas la femme du roi.

L'importance et la place que les tékés avaient concédé à la reine Ngalifourou lui permettait de traiter directement avec les autorités coloniales les plus importantes. La souveraine rencontrera par exemple le général de Gaulle à plusieurs occasions. Et, c'est notamment grâce à Ngalifourou que les Français parviendront à vaincre les troupes nazies dans les déserts afri-



La reine Ngalifourou accompagnée du prince Nsalou s'entretenant avec Bélanda Ayessa au Mémorial

cains, victoire qui conduira à la libération de Paris en août 1944, car c'est la reine, suite à une discussion avec de Gaulle lui-même, qui sollicita l'aide des soldats tékés à leur homologues français. Le rôle qu'a joué la souveraine des tékés dans l'histoire est très important aux yeux des colons français. Beaucoup n'apprécient d'ailleurs pas cette attitude coopérative et collaborative qu'elle avait entretenue avec ces derniers. Il faut cependant comprendre la curiosité des Français face à cette souveraine hors du commun. Trente ans après la mort de Pierre Savorgnan de Brazza, les femmes françaises occupaient encore des places de femmes au

foyer. Elles n'avaient ni le droit de voter, ni celui de participer aux activités politiques et administratives. Alors que la plus grande préoccupation de l'administration coloniale était de « civiliser » la société africaine, la position qu'occupait Ngalifourou était une rare exception. C'est ainsi que suite au rôle que la souveraine aura joué dans cette bataille entre les Français et les Nazis, la France lui reconnaît des mérites éminents, en lui conférant des décorations militaires, civiles et coloniales : la Croix de chevalier de la légion d'honneur ; les décorations du Bénin et l'Etoile d'Anjouan. Elle fut également détentrice d'une épée,

dénotant, il y a des siècles, « Epée de Brazza ». Décédée le 8 juin 1956, la reine Ngalifourou mère du peuple téké dont la mémoire restera particulièrement vivace dans l'histoire du Moyen Congo, a été enterrée une année plus tard dans un tel faste qu'on en parle encore. Si beaucoup n'ont pas toujours compris sa relation avec les occupants, on retiendra d'elle cette prestance et ce courage des femmes noires qui ont su marquer leur époque. Il faut dire que l'actuelle reine, en la personne de Ngalifourou Joséphine est la troisième au trône du Royaume Téké.

Bruno Okokana

COOPÉRATION CULTURELLE

La fondation Charles de Gaulle contribuera à la sauvegarde de numérisation d'une partie des archives de l'AEF

Cette promesse de l'ambassadeur de France au Congo, à sa sortie d'audience chez le ministre congolais de la culture et des arts, sera effective à l'occasion de la célébration prochaine du 70^e anniversaire de la Conférence de Brazzaville de 1944.

La France est très attachée à la mise en oeuvre d'une diversité culturelle. Elle la défend de par le monde et notamment en République du Congo, à travers l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville et de Pointe-Noire.



Le ministre de la culture et des arts s'entretenant avec l'ambassadeur de France au Congo

C'est tenant compte donc de cette politique générale dans le domaine de la défense du respect de l'iden-

tité culturelle, que le diplomate français a rencontré le ministre congolais de la culture et des arts,

Jean Claude Gakosso pour parler d'un sujet aussi important qui concerne les archives nationales. « Aujourd'hui, il y avait un motif particulier de rencontrer le ministre. C'était pour l'entretenir d'un projet de la Fondation Charles de Gaulle, qui a été créé à la mémoire de ce grand homme d'État qui est très connu ici à Brazzaville, capitale de la France-libre. Et, cette fondation pour marquer le 70^e anniversaire de la Conférence de Brazzaville de 1944, propose de contribuer à une opération de sauvegarde de numérisation de la partie des archives de l'ex-Afrique équatoriale française (AEF) qui ont été conservées au Congo. »

Ces archives, a précisé le diplomate français ont été réparties en deux lots : les archives de souveraineté qui sont conservées en France et les archives dites de gestion qui

sont restées ici et qui traitent des sujets extrêmement intéressants pour les chercheurs en matières de vie sociale, de l'éducation, de la santé, etc.

« La Fondation Charles de Gaulle s'est appuyée des archives du Congo pour qu'on puisse les préserver et surtout les numériser, ce qui signifie les rendre accessibles à un grand nombre des chercheurs de par le monde qui s'intéressent à votre pays. Et ce projet qui est soumis tout d'abord au président de la République qui a bien voulu donner son accord de principe et même au-delà, soutenir ce projet. Reste donc maintenant à le traiter au niveau des experts de la culture et des arts. C'est de cela que nous nous sommes entretenus avec le ministre de tutelle », a dévoilé Jean-Pierre Vidon.

B.O.